



ENTRE DEUX AUDIENCES — Me Michel Dunn, qui défend sa propre cause, réfléchit entre deux audiences, en compagnie de sa seule assistante et fiancée, Mlle Lise Larouche.

Procès de Dunn Une bataille entre experts

CHICOUTIMI (GL) — Outre des spécialistes en ballistique, des experts en médecine légale devraient apporter leur témoignage cette semaine dans le cadre du procès de Michel Dunn, qui entend sa cinquième journée, aujourd'hui au Palais de justice de Roberval.

Le procès de l'avocat jonquérois a été très mouvementé la se-

maine dernière alors que 25 personnes sont venues témoigner durant les quatre jours de délibérations.

L'avocat Dunn qui assume sa propre défense est accusé de meurtre au premier degré de son ancien associé, Me Serge McNICOLL.

Lessard dénonce OSE et le PQ

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — Le ministre responsable du MEER, M. Marcel Lessard n'a guère en haute estime les programmes OSE mis d'avant par le gouvernement québécois.

Par ces programmes, le gouvernement péquiste ferait sa publicité, selon le député-ministre du Lac-Saint-Jean, qui les juge "vides de contenu" et dont les sommes disponibles résultent "d'un grattage de tiroir" des divers ministères qu'a effectué le ministre des Finances Jacques Parizeau. Mais, devait-il concéder, ces projets chapeautent tous les ministères québécois, les mettant ainsi en évidence.

Il trouve tout à fait ridicule les 20,000,000 contenus dans ces projets par rapport au budget de la province, devait-il déclarer à la presse à

l'issue d'un souper-causerie devant une cent cinquantaine de membres de la Chambre de commerce à Saint-Félicien.

Cette façon de faire serait une tactique pour noyer le travail de son propre ministère autant dans le Québec que dans la région.

Mais, devant les convives de la Chambre de commerce, celui-ci devait s'employer à démontrer que le secteur de Saint-Félicien, le comté Roberval et la région n'ont pas été oubliés ni négligés par le ministère dont il dirige les destinées depuis trois ans.

A la veille d'une élection

A la veille d'une élection fédérale imminente et dans un comté aux mains du député C.-A. Gauthier depuis 16 ans, le ministre Lessard n'a pas oublié les chiffres, surtout que le poulailler était là: M. Georges-Henri Bouchard.

Pour l'implantation de la Donohue, le MEER a fourni trente millions, a-t-il rappelé et sans son intervention, le dossier serait demeuré mort. Actuellement, cette usine en plus de créer 950 nouveaux emplois aurait permis de consolider les 980 emplois dans les trois scieries dont la compagnie s'est portée acquéreur.

Au niveau tertiaire ou des services, on pourrait compter une centaine d'emplois nouveaux et toutes les villes avoisinantes de Saint-Félicien comme Roberval, Dolbeau, Normandin et Mistassini seront les villes les plus susceptibles de bénéficier des retombées économiques.

La ville de Saint-Félicien a reçu \$2,6 millions dans le cadre des dernières ententes fédérales-provinciales sur les équipements publics. Il y a aussi le zoo où le MEER aurait donné un million en octrois de tous genres.

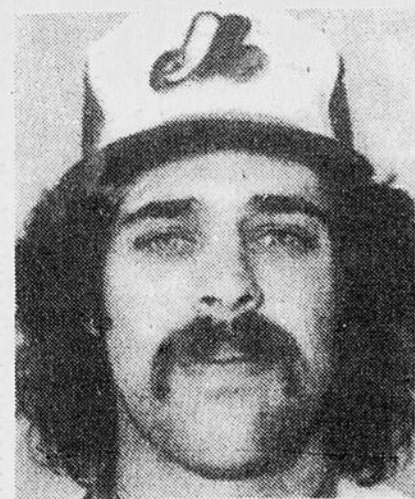
Même chose dans la région où depuis 1975, le MEER a infusé \$91,000,000.

Tout cela pour dire que l'avenir de la région et celui de Saint-Félicien et du comté Roberval peuvent s'inscrire dans un courant de motivation positive et dans une perspective encourageante", a ajouté le conférencier.

En somme, autant de raisons de faire confiance au Parti libéral du Canada de M. Pierre E. Trudeau qui devrait très bientôt annoncer un scrutin. Mais, la campagne est lancée dans le comté Roberval.

En page B 3

sports



Ross Grimsley

Gain des Expos

Ross Grimsley a excellé et les Expos de Montréal ont défait les Dodgers de Los Angeles 7-1.

En page B 3

Saguenéens

Les Saguenéens de Chicoutimi mettent un terme à leur calendrier régulier en disputant un match nul de 6-6 au Junior de Montréal.

En page B 3

Les 10 ans de l'UQAC

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI (GL) — L'Université du Québec à Chicoutimi a dix ans aujourd'hui. D'ailleurs, le recteur de l'institution, M. Gérard Arguin, brosse un tableau des dix ans d'existence de l'institution dans le cadre d'une conférence d'information ce matin, et il sera probablement en mesure de dévoiler ce que contiendra la construction de nouvelles infrastructures grâce à une subvention de \$11 millions du gouvernement du Québec.

Maintenant que l'UQAC a l'assurance de poursuivre son dévelop-

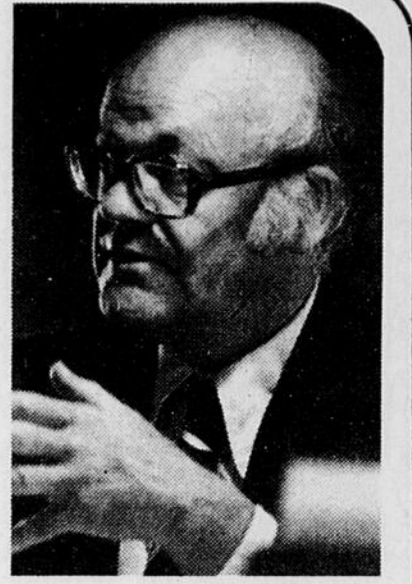
pement physique, elle cherchera probablement à développer son contenu pédagogique. Il n'est pas impossible que le recteur fournisse certains détails sur son plan triennal de développement auquel on met la dernière main et qui est rendu à l'étape des consultations.

L'accroissement important du nombre des étudiants qui ont fréquenté l'institution est un point vital. Ainsi, en dix ans d'existence, l'UQAC a reçu plus de 6,000 étudiants à temps plein et 4,700 ont reçu un diplôme.

Dans la même veine, l'Université du Québec à Chicoutimi s'est appliquée à développer un ensei-

gnement de qualité par la mise en oeuvre de 54 programmes de premier cycle de même que 11 programmes de deuxième et troisième cycles. C'est d'ailleurs avec fierté que le recteur Arguin lançait ces chiffres dans le cadre de la tournée du ministre Jacques-Yvan Morin, où ce dernier annonçait une subvention de \$11 millions pour le développement physique de l'institution.

L'événement revêt une importance particulière en raison du fait que le recteur, M. Gérard Arguin, a vu son mandat renouvelé par le conseil des ministres pour une période de cinq ans.



M. Gérard Arguin

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 139

Lundi 19 mars 1979

20 pages 25 cents

Gants dorés

Finale impeccable

par Richard Banford

JONQUIÈRE (RB) — "J'assiste aux Gants dorés depuis 38 ans et jamais je n'ai vu une organisation aussi impeccable.

Nous venons d'assister à la plus belle finale des Gants dorés jamais présentée."

Ce commentaire du président Marcel Lavigne, de la Fédération québécoise de boxe, émis à l'occasion de la conférence d'information marquant la fin du championnat provincial des Gants dorés à Jonquière, s'est retrouvé sur toutes les lèvres, hier après-midi, à Jonquière.

Les entraîneurs, les officiels, les boxeurs et les accompagnateurs n'en reviennent tout simplement pas de l'accueil reçu à Jonquière.

René Label, vice-président de la fédération et responsable des officiels, a même ajouté au représentant du Quotidien: "J'ai parcouru le monde entier pour officier des combats de boxe, j'étais aux Jeux olympiques de Montréal et je peux dire que la présentation des Gants dorés à Jonquière m'a impressionné davantage que tout ce que j'ai vu auparavant.

Avec une semblable organisation, les boxeurs ont pu donner un meilleur spectacle et tout le monde en a bénéficié", ajoute le vice-président Label.

Les résultats obtenus au cours de la présentation des Gants dorés à Jonquière laissent entrevoir au président du comité organisateur, Jean-Baptiste Gauthier, une lointaine perspective d'un championnat canadien.

"L'expérience s'est avérée un succès et les gens de la fédération sont à même de constater ce que nous pouvons faire.

Si nous demandons la tenue des championnats canadiens, la réussite des championnats provinciaux s'avérera notre meilleur atout", soulignait le président Gauthier.

Près de 200 bénévoles ont pris part au succès de cette fin de semaine de boxe amateur qui, si elle a pu faire des mécontents chez les vaincus, aura laissé d'agréables souvenirs aux vainqueurs...

Autres textes et photos
en pages B 1 et B 2



SURCLASSE — Serge Marsolais, de la région de Lanaudière, n'a pu résister à la fougue du nouveau champion des Gants dorés chez les 132 livres, en catégorie intermédiaire, Hervé Morissette de Chicoutimi, gagnant par arrêt de combat à la fin du troisième engagement... (Photo Réal Tremblay)

Jean-Guy Cardinal

Funérailles à Québec

MONTREAL (PC) — Les obsèques du vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, décédé vendredi soir dernier à l'âge de 54 ans, auront lieu à 13h00 cet après-midi en la cathédrale de la capitale.

Quelques heures plus tard, l'évêque du diocèse de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, célébrera à 17h00 une messe de requiem pour le repos de l'âme du député péquiste de Prévost.

M. Cardinal s'est éteint vendredi soir, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il avait été transporté d'urgence souffrant d'une infection grave aux reins et aux poumons. Il a succombé à cette maladie foudroyante quelques jours après avoir célébré son 54e anniversaire de naissance.

Le fleurdélysé était en berne samedi sur l'édifice de l'Assemblée nationale pour souligner la perte de celui qui fut l'un des personna-

ges importants du gouvernement québécois au cours des années 1968 à 1970, à titre de ministre de l'Éducation.

René Lévesque

Les témoignages d'appréciation ont afflué de toutes parts au cours de la fin de semaine. Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a fait parvenir un télégramme à Mme Julie Cardinal dans lequel il exprime sa profonde tristesse et celle de tous ses collègues. "Le décès si brutal de votre mari prive la politique aussi bien que le droit d'un de leurs membres les plus estimés et attachants", écrit M. Lévesque.

De son côté, M. Gérard-L. Lévesque, chef de l'Opposition officielle, a fait l'éloge de M. Cardinal, au nom de tous les députés libéraux: "En M. Cardinal, a-t-il dit, l'Assemblée nationale vient de

perdre une de ses personnalités les plus attachantes et un de ses membres les plus dévoués et les plus actifs. Dans sa tâche délicate de vice-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Cardinal avait acquis le respect et l'estime de ses collègues de tous les côtés de la Chambre."

Le chef de l'Union nationale M. Rodrigue Biron, parlant au nom du caucus de son parti auquel le défunt député péquiste avait adhéré tout au début de sa carrière politique, s'est dit impressionné "tant par la compétence de M. Cardinal que par sa disponibilité". "Toute sa vie durant et dans tous les secteurs où il a oeuvré, Me Jean-Guy Cardinal avait su s'attirer le respect et l'amitié des gens avec qui il travaillait, rappelle M. Biron, et cet homme a toujours voulu conserver un consensus collectif, chez les Québécois."

en bref

FTQ-NPD

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, FTQ, a affirmé hier à Victoriaville que sa centrale appuierait le NPD en dépit de la position constitutionnelle de ce parti politique.

En page A 9

sommaire

- Arts et spectacles A 8
- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 6
- Bridge B 6
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance B 7
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

GROS LOT

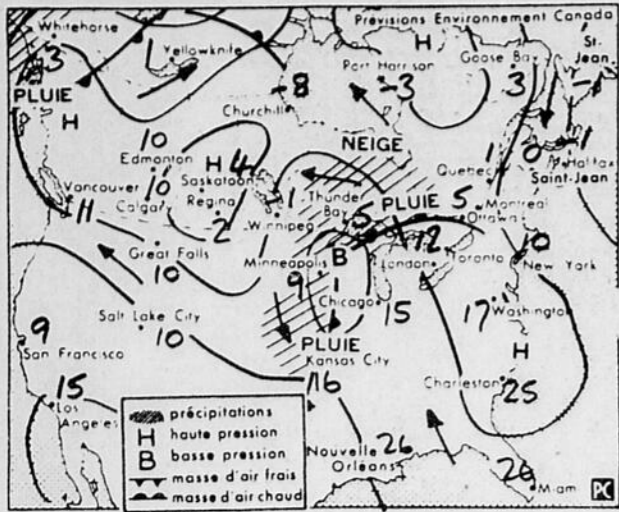
\$445,000 App. Vend.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE			
8	10	19	21 23 33
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX \$289,173	
5 SUR 6	141	\$959.60	
4 SUR 6	4,809	\$78.10	
5 SUR 6+	2	\$45,102	
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN			

TIRAGE 850
 VENDREDI 16 mars 79

SÉRIE	NUMÉRO	30 Séries émises-90,000 chacune
05	86131	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	86131	POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.
4 CHIFFRES	6131	240 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	131	2,430 GAGNANTS DE \$100.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 21h30, dimanche, pour lundi, avec un aperçu pour mardi.

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et du Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 3 à 6. Ennuagement mardi.

Réservoirs Cabonga et Gouin et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 2 à 4. Ciel variable mardi.

Outaouais, Montréal et Trois-Rivières-Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 3 à 5. Beau mardi.

Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 2 à 4. Beau mardi.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides: ciel variable. Maximum de zéro à 2. Beau mardi.

Rivière-du-Loup-La Malbaie, Rimouski-Matapédia et Baie-Comeau: ciel variable. Maximum de zéro à 2. Beau mardi.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: nuageux avec possibilité de quelques averses de neige. Maximum de zéro à 2. Beau mardi.

Sept-Îles et Basse-Côte-Nord-Anticosti: ciel variable. Maximum près de 2. Beau mardi.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	5	11
Victoria	4	12
Edmonton	-2	9
Calgary	-6	8
Regina	-9	-1
Winnipeg	0	1
Churchill	-13	-10
Toronto	-1	9
Kingston	-3	6
Ottawa	-7	3
Montréal	-8	3
Québec	-10	3
Fredericton	-8	3
Saint-Jean, N.-B.	10	0
Moncton	-10	0
Halifax	-11	0
Charlottetown	-11	0
Saint-Jean, T.-N.	-3	1
New York	1	10
Washington	5	21
Tampa	13	25
Miami	18	23
Orlando	11	25
Los Angeles	11	16
San Francisco	10	13
Nassau	18	24
La Havane	19	27
Mexico	6	26

Jumelage Granby-Joal

DAKAR (AFP) — Granby, ville du Québec, a désormais une jumelle au Sénégal: Joal, petite cité située à 134 kilomètres au sud-est de Dakar.

Joal et son faubourg, Fadiouth, bâti sur une île de coquillages entourée de greniers à mil sur pilotis et d'un cimetière marin, sont bien connus des touristes comme un des sites les plus pittoresques du Sénégal.

Les festivités de jumelage-coopération entre Granby et Dakar ont eu lieu en fin de semaine. M. Leopold Sedar Senghor, président de la république du Sénégal, né en 1906 à Joal, a assisté en partie à ces fêtes. Il a fait ses premières études à la mission catholique de la ville. Un musée Senghor existe à Joal, dans la maison natale du président. Il s'était lui-même rendu à Granby l'an dernier pour le jumelage-aller.

Parlant à Joal, au cours du jumelage, M. Senghor a eu des mots élogieux pour M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada. Depuis qu'il est à la tête de la Confédération du Canada, a-t-il dit, M. Trudeau a fait beaucoup, non seulement pour développer l'idée de la francophonie, mais encore celle de coopération entre le Sénégal et le Canada, et plus largement entre le Canada et l'Afrique.

Les emplois

M. Senghor a aussi souhaité que le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, préconisé par M. Trudeau, se tienne prochainement. Il

répondait ainsi à un message adressé par M. Trudeau aux habitants de Joal et de Granby, qui voyait dans leur coopération un exemple de relations internationales dans le respect mutuel.

Granby et Joal ont en effet des projets de coopération. Joal a une forte production de pêche artisanale. C'est le Canada qui, précisément, aide à la motorisation des pirogues, qui a multiplié la production sénégalaise de poisson. La pêche est devenue le second produit d'exportation du Sénégal, après les arachides, mais avant les phosphates. Joal possède l'unique coopérative ostréicole du Sénégal, et Granby, qui joue un rôle important en matière de coopération, peut l'aider. Le maire de Joal, M. Emmanuel Sobel Diouf, a dit à la presse qu'il espérait surtout, grâce à son jumelage-coopération, créer des emplois pour les jeunes.

Loi médiévale rabrouée

TORONTO (PC) — De plus en plus de juges, en Ontario, décrètent que la femme séparée n'a pas besoin de demeurer chaste pour recevoir la pension alimentaire de son ex-mari.

C'est ainsi qu'un juge de la Cour suprême de l'Ontario a biffé récemment une clause de chasteté contenue dans une entente de séparation de 1975 entre une femme de Mississauga et son mari, cultivateur.

Le mari a cessé les paiements de \$300 par mois, parce qu'un détective privé avait surpris un homme qui avait passé la nuit avec elle.

L'ex-épouse a déclaré qu'elle avait accepté la clause de chasteté, parce qu'elle pensait, au moment de la séparation, que les hommes ne l'intéresseraient plus jamais.

Le président du tribunal a fait remarquer que les besoins financiers de la femme étaient toujours les mêmes et qu'elle n'avait pas à demeurer chaste pour

continuer à recevoir la pension alimentaire de son ex-mari.

La situation serait différente, a-t-il souligné, si cette femme était remariée ou vivait avec un autre homme.

Cour d'appel

Dans une autre cause, un juge de la Cour d'appel de l'Ontario a décidé, lui aussi, de rayer une clause de chasteté contenue dans une entente de séparation et incorporée plus tard dans le divorce.

Il s'agit cette fois d'un riche homme d'affaires de Windsor, qui a supprimé la pension alimentaire parce que sa femme ne menait pas une vie chaste.

Le juge a statué que la femme avait été forcée de signer, ne connaissant pas très bien à ce moment-là la situation financière de son mari.

Le président du tribunal a accordé un montant forfaitaire de \$50,000 à l'épouse, en plus de supprimer la clause de chasteté.

Demande de libération en suspens

MONTREAL (PC) — Deux commissaires de la Commission des libérations conditionnelles ont effectivement rencontré Pierre-Paul Geoffroy au pénitencier à sécurité moyenne de Cowansville, entre le 5 et le 9 mars, pour étudier sa quatrième demande de libération conditionnelle.

Mme Marie-Eve Hart et M. Serge Lavallée, deux membres de ladite commission, ont confirmé la nouvelle. Ils ont toutefois nié la rumeur voulant que la Commission des libérations conditionnelles ait définitivement écarté toute possibilité, même à long terme, d'une libération conditionnelle, sous quelque forme que ce soit, pour l'ex-feliste Pierre-Paul Geoffroy. Celui-ci est incarcéré depuis 1969, alors qu'il a été reconnu coupable le 1er avril de cette même année de plusieurs délits terroristes qui lui ont valu, au total, 124 condamnations à vie.

"La vérité est beaucoup plus simple", ont expliqué les commissaires Hart et Lavallée. "La décision n'est pas encore prise et voici pourquoi: La décision d'accorder ou de refuser à Geoffroy une libération conditionnelle relève de cinq commissaires. Or, jusqu'à maintenant, seulement deux commissaires ont voté — il s'agit de ceux qui l'ont rencontré au début du mois à Cowansville — et il faudra donc attendre que les trois autres commissaires aient également voté."

Québec sera doté d'une unité coronarienne

QUEBEC (PC) — La ville de Québec sera dotée d'une unité coronarienne dès cette année.

C'est ce qui ressort des informations transmises au quotidien Le Soleil par Me Gilles Rivard, président de la Corporation de prévention des maladies cardiaques. Vendredi dernier, M. Rivard a reçu la confirmation d'une subvention de \$652,000 accordée par le ministère fédéral de la Santé. Cette somme s'ajoute aux \$750,000 obtenus dans le public au cours des deux dernières années par la Corporation de prévention des maladies cardiaques.

Ce pavillon des maladies cardiaques, intégré à l'hôpital Laval, s'intéresserait à la prévention, à la recherche et à la réhabi-

litation des victimes de maladies cardiaques.

Selon Me Rivard, les travaux devraient débuter d'ici dix jours, pour se terminer au plus tard le 30 septembre prochain. Le contrat de construction, accordé à la suite de soumissions publiques a été confié à l'entreprise Rocois Construction de Québec.

La compagnie publique de souscription est appuyée conjointement par les clubs sociaux Rotary de Québec, Lions de Québec-métro, Richelieu de Québec, Richelieu de Sainte-Foy et Kiwanis.

La présidence d'honneur de la souscription est assumée par M. Claude Castonguay, et M. Charles Pelletier agit comme trésorier.



PERTE DE CONTROLE — Le conducteur de cet automobile a complètement perdu le contrôle de son véhicule et est venu donner contre un poteau téléphonique. L'accident s'est produit dans le secteur de Shipshaw

vers 17h00, hier. Heureusement, il n'y a pas eu de blessures graves mais deux enfants ont tout de même été transportés à l'hôpital de Jonquière en guise de précaution. (Photo Réal Tremblay)

faits divers

Flora MacDonald accusée

HALIFAX (PC) — Selon Mme Flora MacDonald, le premier ministre Trudeau est plus intéressé à tirer du pouvoir du Parlement et des provinces qu'à réellement gouverner le pays.

Dans une interview, au cours du week-end, le député progressiste-conservateur a également accusé M. Trudeau d'accélérer la crise constitutionnelle au pays et d'être responsable de la situation au Québec.

Le Canada, a rappelé Mme MacDonald, a été bâti par des gens travaillant ensemble, ce qui est impossible maintenant à cause de la volonté de M. Trudeau de combattre ceux qui s'opposent à lui plutôt que d'arriver à des compromis.

Mme MacDonald a dit que les progressistes-conservateurs favorisaient une loi dont on ne pourrait se servir que pour tenir des référendums sur une sécession provinciale.



ROBERT JAMES RANKIN

Décès de R. S. Rankin

Un ancien journaliste et ex-directeur de La Presse Canadienne, Robert James Rankin, est décédé, hier, à l'âge de 83 ans, dans un foyer pour personnes âgées de Halifax.

Monsieur Rankin était originaire de Chatham, en Ontario. Sa carrière journalistique a débuté en 1921, alors qu'il est entré à l'emploi du "Halifax Herald".

Il a été président de "La Presse Canadienne", de 1954 à 1956 et a ensuite reçu le titre de président honoraire.

En 1956, il est devenu le premier président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

En vase clos

OTTAWA (PC) — La revue de l'Institut canadien des comptables agréés se demande, dans le dernier numéro, si les bilans des compagnies reflètent réellement leur situation financière.

"Que ces profits de 1978 soient illusoire ou non, il semble que nous ne le sachions pas et nous ne nous en soucions pas. Du moins pas suffisamment pour faire quelque chose", écrit l'éditorialiste.

C'est ainsi, signale "Ca Magazine", que l'inflation, dont on ne tient pas suffisamment compte dans les bilans, a pu fausser les chiffres sur les profits des compagnies l'an dernier.

L'industrie des pâtes et papiers a relevé des bénéfices de 86,2 pour cent, les grands magasins de près de 60 pour cent, les métaux de base de 44 pour cent et les banques de 33 pour cent.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

31, avenue Labrecque, Chicoutimi, Que. Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marce RIVARD

Alma et les environs: 662-7229
St-Felicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

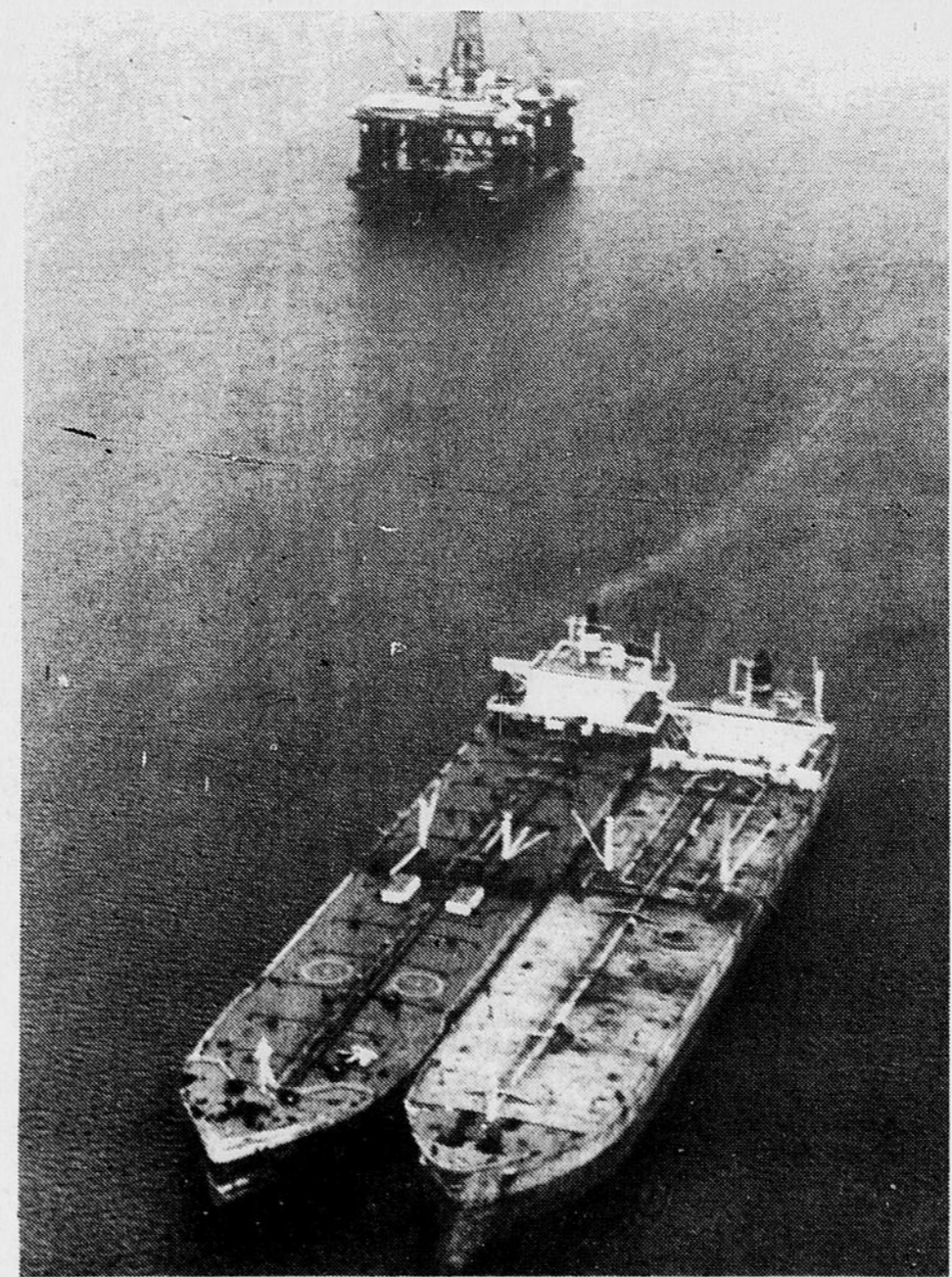
6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



TRANSBORDEMENT — Le pétrolier portant drapeau du Libéria, Marilla, à droite, transborde environ 80,000 tonnes d'huile crue au navire-citerne Golden Spray, à gauche. Le Marilla fut endommagé par la glace au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse et toué jusqu'à Halifax pour qu'on opère le transbordement. De la glace compacte a déchiré sur 3,5 mètres le navire dans le détroit de Cabot, mais on ne constata aucune perte d'huile. (Photolaser PC)

Yves-Michel Garant ARCHITECTE DU PAYSAGE

PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DE SITES

152 EST, RACINE, CHICOUTIMI

BUR 543-9942 - RES. 673-7398

Mesures d'urgence

Saint-Félicien a son PLAN

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — Une conflagration, une manifestation, le verglas, une inondation, un accident ferroviaire, une tempête de neige, un glissement de terrain, une invasion d'animaux et même une fuite de produits chimiques constituent des désastres probables où situations sortant du cadre normal de la vie qui peuvent survenir à Saint-Félicien.

Mais, avec le Plan de mesures d'urgence municipales qu'il a préparé de concert avec la Protection civile du Québec, le conseil municipal est en mesure de faire face à ces situations. Ce plan de mesures d'urgence municipales comprend tous les services réguliers de la municipalité comme l'administration, les communications, la police, les pompiers, la voirie auxquels s'ajoutent de nouveaux services, des services inexistantes. Ce sont: l'information, le sauvetage, la radioprotection, la main-d'oeuvre, le ravitaillement, la santé, les services sociaux et le transport.

Renforcer les services

C'est dans ce sens-là que M. Jacques Duperré, agent de liaison pour la protection civile, définit le plan en question: "Il vient renforcer les services existants et ajoute des services nouveaux. Il s'occupe de faire des exercices, des scénarios pour sensibiliser les autorités municipales et prodigue gratuitement des cours sur les aspects du PLAN lorsqu'on en fait la demande." Le but

est de préparer la municipalité à réagir contre les désastres susceptibles de se produire à Saint-Félicien, d'en contrôler les effets et d'y mettre fin dès que possible tout en obtenant des secours de l'extérieur avant que les moyens de lutte de la municipalité ne soient dépassés, peut-on lire dans l'introduction du document qui explique ce plan.

Chaque service mis en place au moment d'un sinistre est entre les mains d'un directeur qui relève lui-même du coordonnateur, en occurrence à Saint-Félicien, M. Bernard Rousseau, ingénieur municipal. Dans l'organigramme, c'est lui qui assume le lien entre le conseil municipal "en urgence" advenant une telle circonstance et tous les services.

Services nouveaux

A ce chapitre, on a mentionné que plusieurs s'ajoutent aux services normaux. Pour cela, il a fallu conclure des ententes écrites avec des entreprises privées de l'endroit et aussi de l'extérieur. Dans le domaine de l'information, les grandes organes de diffusion seraient là: TVC-4, CKRS, CHRL, Le Quotidien, l'Étoile du Lac, plusieurs imprimeries locales aussi. On pourra profiter des locaux de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon. Pour la main-d'oeuvre, les deux services, ceux du Canada et du Québec. Au niveau de la santé, l'Hôtel-Dieu de Roberval, la Brigade ambulancière Saint-Jean, Ambulance Marc Leclerc et Ambulance Arcand. Les pompiers de La Doré, Saint-Prime et

Saint-Méthode viendront appuyer leurs confrères de Saint-Félicien. La garde paroissiale de l'endroit sera à côté des policiers féliciennois. Les dames de l'AFEAS apporteront leur aide comme personnel de soutien au Centre des services sociaux. Pour la lutte contre le feu, la Société de conservation du Saguenay-Lac-Saint-Jean en cas de désastre important. D'autres ententes touchant le sauvetage, le transport et aussi l'information, les communications seraient conclues d'ici peu.

Dans la même optique, les différents organismes du milieu comme les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, le club Lion, la Chambre de commerce, la Jeune Chambre, la Garde paroissiale et l'AFEAS accorderont leur soutien.

En cas d'urgence

En période d'urgence, la salle du conseil deviendra le quartier général des opérations. En cas de nécessité, le conseil municipal en urgence pourra se replier à l'école polyvalente de Saint-Félicien.

La collaboration apportée par la Protection civile du Québec est gratuite et s'inspire des législations fédérales "Décret sur la planification des mesures d'urgence civiles no 1041" et provinciale "Loi de la protection civile SRQ 1964, chapitre 55". Viennent s'ajouter naturellement les résolutions municipales.

Avec son plan de mesures d'urgence, la municipalité de Saint-Félicien se joint à Roberval qui a le sien depuis deux ans. A Saint-Prime, le plan est en préparation.



DEBAT — Les participants au Conseil des délégués de la Centrale de l'enseignement du Québec ont largement débattu la question nationale en fin de semaine. D'ail-

leurs, la CEQ tiendra un congrès spécial sur le sujet les 28, 29 et 30 juin prochain. (Photo Karl Tremblay)

CEQ-Gouvernement

Importante réunion au sommet

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — C'est mercredi 21 mars que le gouvernement du Québec doit déposer son projet global d'offres tant aux chapitres normatif que salarial pour le renouvellement du contrat collectif des membres de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Une information à l'effet que les délégués syndicaux sont convoqués pour mercredi par le gouvernement a transpiré à l'occasion du Conseil général des délégués de la CEQ, qui s'est tenu en fin de semaine à Chicoutimi.

Bien que la centrale doit déposer ses exigences en ce qui concerne les salaires et les congés sociaux demain, il appert que la partie pa-

tronale est prête à déposer une offre globale dès mercredi après-midi.

Ainsi, le gouvernement respecte et devance même les délais fixés par le projet de loi 55 qui régit les négociations dans le secteur public et parapublic cette année. La date ultime avant laquelle la contre-proposition patronale devait être présentée était le 1er avril.

Interrogé à ce sujet, le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a laissé entendre que le dossier se poursuivra normalement et que l'organisme est prêt à recevoir la proposition patronale.

En fait, la centrale n'a aucune idée des offres qui seront déposées. Toutefois, la partie syndicale bénéficie de deux mois pour étudier la propo-

sition après quoi les véritables négociations se tiendront.

Dans le cadre du conseil général des délégués, l'assemblée a accepté 13 libérations syndicales pour les prochaines négociations. La CEQ a droit de libérer 15 de ses membres mais si elle décide de libérer un quatorzième et un quinzième, elle devra débours 50 pour cent des frais. En ce qui concerne les 13 premiers, l'employeur assume les frais de libération.

Les personnes ainsi libérées seront réparties aux différentes tables de négociation pour différentes accreditations soit les enseignants du secondaire et de l'élémentaire, les professionnels non enseignants et les employés de soutien.

La question nationale a priorité sur la grille d'analyse marxiste

CHICOUTIMI (GL) — Aux prises avec les contraintes d'un horaire très serré d'ici la fin de l'année, la Centrale de l'enseignement du Québec ne tiendra pas en 1979 un congrès d'orientation.

Toutefois, la possibilité d'une telle hypothèse pour 1980 n'est pas écartée. C'est précisément sur l'utilisation d'une grille d'analyse marxiste pour la confection d'instrument de consultation que le débat a été lancé dans le cadre du conseil général des délégués de la centrale, qui s'est tenu en fin de semaine à Chicoutimi.

Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a lui-même rejeté le lancement d'un tel débat pour l'année 1979. La négociation dans le secteur public et le fait que les délégués aient accepté une vaste consultation à la base sur la ques-

tion nationale préoccupent davantage les militants de la CEQ. D'ailleurs, c'est un échéancier très serré qu'ont accepté les délégués du conseil général en reconnaissant l'opportunité de consulter les membres sur la question nationale. La démarche doit aboutir à un congrès spécial qui se tiendra les 28, 29 et 30 juin prochain.

D'ici une semaine, les 70,000 militants de la centrale seront appelés à se prononcer sur cette question une fois qu'on aura colligé les documents de travail qui ont servi au conseil général des délégués de la fin de semaine. C'est précisément sur le document intitulé: "Pour un pays à la mesure des travailleurs québécois", que les membres de la centrale devront donner leur point

de vue. Onze questions bien précises complètent un travail de vulgarisation qui aura permis aux syndiqués de bien comprendre cette question nationale.

Dans toute cette démarche, les syndiqués devront tenir compte de la position de la centrale qui recommande à ses adhérents de se prononcer en faveur de l'indépendance, en plus de garder en mémoire que la lutte pour l'indépendance est indissociable de la lutte pour une société que les travailleurs québécois ont à définir et à bâtir aux plans économique, social, culturel et politique en rapport avec leurs intérêts.

En fait, chaque syndicat affilié sera consulté d'ici le mois de juin et on pourra connaître la position officielle de la centrale lors du congrès spécial prévu pour la fin du même mois.

Plan d'action "Du vert à l'orange: un pas en avant, deux pas en arrière", est le titre d'un document que le Conseil des délégués de la Centrale de l'enseignement du Québec a adopté en fin de semaine concernant le plan d'action du ministre de l'Éducation déposé récemment.

Essentiellement, la CEQ reconnaît l'importance du plan d'action à cause des effets qu'il aura sur l'école pour la prochaine décennie mais estime que cette politique gouvernementale ne permettra pas de dépasser la réforme des années 60 en éducation, et bien moins de franchir un pas vers l'égalité des chances en éducation.

Par ailleurs, la CEQ soutient que le plan d'action est semé d'illusions, particulièrement aux chapitres du projet éducatif et de la participation des parents à la gestion pédagogique.

Aussi, la CEQ condamne en cette période de négociations, l'irrespect du ministère pour les mécanismes et les organisations syndicales que se sont données les travailleurs de l'enseignement et dont le plan d'action ne dit mot.

En guise de conclusion, la CEQ soutient que c'est en semant des rêves qu'on amoncelle des nuages.

Le goût de la lecture: ça s'acquiert

ALMA (SC) — Les bibliothèques scolaires, si bien équipées qu'elles puissent être, ne deviendront jamais des instruments complémentaires d'enseignement, ni même des lieux de culture ou de loisir, si on n'intervient pas auprès des enseignants et des élèves eux-mêmes.

Selon le conseiller pédagogique au service des bibliothèques à la régionale du Lac-Saint-Jean, M. Jean-Marie Fortin, c'est le goût de la lecture qu'il faut donner aux enfants dès que possible, en bas âge, et l'envie de s'impliquer qu'il faut susciter chez les enseignants.

Et c'est possible, selon M. Fortin, d'arriver à des résultats intéressants. Cette année, par exemple, on note une augmentation de la popularité de la lecture chez les élèves, et dès la prochaine année scolaire, des efforts seront faits pour renforcer le goût de la lecture gratuite, faite par les jeunes par désir personnel. Car le goût du li-

vre amène le goût de la lecture, qui amène le goût de la recherche, note encore le responsable des bibliothèques.

Du côté des enseignants, il faut déplorer que les cours universitaires de pédagogie ne comportent pas de notions pratiques de bibliothéconomie, et quand ils en comportent, que les cours soient inadéquats. Le livre est un instrument de formation, mais encore faut-il savoir s'en servir, et avoir aussi le goût de l'utiliser, ajoute M. Fortin.

L'état des bibliothèques

Le budget d'achat de volumes est "minuscule" cette année à la régionale du Lac-Saint-Jean, et le personnel assez peu nombreux. Mais le responsable de ce service s'empresse de préciser qu'on a beau avoir les plus grosses bibliothèques, les plus gros budgets, et du personnel en quantité, l'essentiel, c'est l'usage qu'on en fait. Ce

qui explique que les efforts vont dans cette direction plutôt que dans l'augmentation à tout prix des effectifs. Le jour où les enseignants iront piloter eux-mêmes leurs élèves dans ce "haut lieu de formation" qu'est la bibliothèque, le personnel ne sera pas nécessaire en grand nombre.

Présentement, le personnel est composé de trois bibliothécaires, six agents de bureau à temps partiel ou à temps plein, selon les écoles, une secrétaire, et le conseiller pédagogique. Le travail technique est réalisé au local du service des bibliothèques, au pavillon Wilbrod-Dufour, et au pavillon Camille-Lavoie.

Il y a 28,000 volumes dans la bibliothèque en trois dimensions du pavillon Dufour, soit le service à l'école, le service aux pédagogues, et le service aux adultes. Il y a plus de 16,000 volumes dans l'école voisine, le pavillon Lavoie. Chaque année, les élèves empruntent environ 15% de ces livres. En 1977-78, on a enregistré 7,684 prêts de livres au pavillon Wilbrod-Dufour.

Le budget d'achat de livres a déjà été de \$23,000 en un an. Il est cette année de \$9,600, et M. Fortin demande \$15,000 pour la prochaine année. La méthode consiste à remonter et améliorer les bibliothèques d'écoles, l'une après l'autre, concentrant ainsi les budgets et les interventions, donc les résultats. Et quant aux tables de travail installées dans le vaste local de l'école Wilbrod-Dufour, elles sont de plus en plus fréquentées.



MM. Jean-Claude Lindsay et Jean-Marie Fortin

La prévention, c'est l'affaire de tous

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Nous nous orientons vers une grande sensibilisation de tous les employés en ce qui touche l'aspect de prévention en forêt."

C'est ce qu'affirmait M. Pierre Bourdages, directeur des exploitations forestières de Produits Forestiers Domtar, à Dolbeau, lors d'une conférence d'information à l'issue de cours aux contremaîtres sur la prévention.

M. Bourdages a indiqué que la compagnie avait préparé un programme de prévention qui était en fonction des besoins pour l'année. On veut tout d'abord donner un nouvel élan au comité de prévention. Comme second volet à ce programme, un comité d'enquête comprenant le contremaître concerné, le préposé à la prévention et un représentant des travailleurs s'attachera à pousser plus en profondeur lors d'un accident afin d'en tirer les conclusions et trouver des solutions qui pourront servir sur le plan préventif.

Enfin, un fascicule sera remis aux employés dans lequel il y aura le rappel des règlements du ministère du Travail ainsi que certains règlements locaux dans ce domaine de la prévention en forêt.

Cours

Tout le personnel cadre de la forêt et du bureau a suivi les deux de trois jours chacun qu'a donnés M. Bernard Pedneault, de Maniwaki, conseiller technique en prévention de l'ASEFO du secteur ouest.

Ces cours avaient comme but de dispenser aux contremaîtres la technique nécessaire dans les enquêtes d'accidents et aller au fond d'un problème. Selon M. Pedneault, "le superviseur sera plus en mesure d'enquêter et d'analyser n'importe lequel des accidents qui arrivent dans son milieu de travail et orienter adéquatement l'organisation de son entreprise dans sa prise de décision qui est d'éliminer d'autres accidents".

Résultat des délibérations connu ce soir

CHICOUTIMI (GL) — C'est ce soir que les cadres de la municipalité de Chicoutimi présenteront aux membres du conseil le résultat des délibérations qu'ils ont eues les 2 et 3 mars dernier au Lac-Bouchette.

Sous forme de procès-verbal issu des discussions, les cadres doivent présenter un document aux élus avec une lettre explicative du directeur général, M. Jean-Jacques Simard,

stipulant que les cadres aimeraient bien que les aspects exécutif et législatif de l'administration municipale soient bien compris.

Joint hier à ce sujet, le directeur général Simard a précisé que les cadres n'ont aucunement l'intention d'écarter les conseillers municipaux du travail de gestion mais il faudra admettre que chacun a sa part de responsabilité qui n'est pas nécessairement identique.

D'ailleurs, dans l'esprit de M. Simard, il est inconcevable que les cadres pensent à écarter les élus car ces derniers ont des comptes à rendre à la population. Toutefois, le personnel cadre souhaite qu'un climat de confiance s'instaure et que chacun fasse le travail qu'il a à faire.

Des interventions antérieures ont démontré que le souci constant des cadres réside dans l'ingérence politique des conseillers mu-

nicipaux au sein des comités de gestion. Il appert que ce point tranche nettement dans le procès-verbal qui sera remis aux membres de l'administration municipale de Chicoutimi.

Par ailleurs, le directeur général de la ville a indiqué qu'un manque de communication entre les deux par-

ties est réel et, de l'avis de M. Simard, il faudra apprendre à communiquer.

En définitive, le dépôt de ce procès-verbal et certaines recommandations qui s'y rattachent pourraient faire l'objet d'un important débat ce soir dans la salle des délibérations du conseil de ville.

Industrie forestière

Colloque sur la sécurité

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Plus de 75 représentants de l'industrie forestière du secteur Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix assisteront les 5 et 6 avril prochain au motel Le Montagnais à Chicoutimi, à un colloque organisé par l'Association de sécurité des exploitations forestières.

M. Léon-Maurice Boivin, conseiller technique en prévention pour le secteur a confié que deux sujets d'importance y seront étudiés. Tout d'abord ce sera l'implication dans le secteur de l'industrie forestière des nouvelles projections en matière de santé et sécurité au travail en provenance des milieux gouvernementaux. Il sera ensuite question d'une nouvelle technique audio-visuelle de formation

pour les abatteurs en forêt que l'association vient tout juste de mettre au point alors que déjà 15 semaines de formation ont été retenues par l'entreprise.

Les deux conférenciers invités sont: M. Gaétan Huneault, directeur des services de la prévention pour les Produits Forestiers Domtar à Montréal et M. Roland Tascheau, de Québec, conseiller en prévention de l'association provinciale.

"Le but de ce colloque, a mentionné M. Boivin, est d'apporter à la connaissance des abatteurs forestiers, un nouveau document de formation susceptible de leur venir en aide concernant les techniques d'abattage mondialement reconnues pour la réalisation d'un travail sans accidents".

Morin, Gaudreault et Dumais

Avocats

André Morin, C.R.
Claude Gaudreault, B.C.L.
Daniel Dumais, L.L.L.

23 EST, RACINE, CHICOUTIMI
549-7182



Portez un casque de sécurité approuvé par le gouvernement lorsque vous faites de la moto-neige.

LA CROSSE MACHINE

TINVITE

LUNDI
APRES-MIDI

**CAFE-PATINAGE
POUR DAMES**
11H00 A 4H00
\$1.00 avec patins

LUNDI SOIR

Soirée CJMT
19h00 à 23h00
\$1.50

Patins gratuits
543-9933

SACHEZ CHAUSSER
VOS PIEDS
DU BON CÔTÉ

Au 1415, Champs-Élysées
Chicoutimi
Tél. 543-9933

commentaire

La vie n'est pas une sinécure à New York

Abitibi-Price Sales Corporation, à New York, responsable des ventes de la société torontoise à l'extérieur du Canada, recrute une centaine d'employés. Ces personnes sont originaires de 26 pays.



gabriel berberi

Parmi eux, l'on retrouve quelques Québécois aux noms anglo-saxons mais qui sont toujours fiers de pouvoir prouver à des compatriotes qu'ils ont pu conserver la langue française, peu importe si celle-ci n'est guère pratiquée dans la métropole américaine. Même s'ils vivent depuis des années dans cet environnement anglophone, certains ont si bien réussi à préserver leur langue maternelle, qu'on les croirait tout au plus de passage dans la capitale mondiale de la haute finance.

C'est le cas notamment de Camille Tremblay, natif de la région d'Alma. M. Tremblay qui travaille déjà depuis quelques années à New York, n'a pas perdu l'accent québécois et il ne serait certainement pas dépaycé en revenant au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Camille Tremblay et les autres représentants d'Abitibi-Price Sales Corp., qui occupent tout un étage du

Rockefeller Plaza, au coeur de l'île de Manhattan, n'hésitent pas à se confier, quand on leur demande de raconter leurs bonnes et mauvaises expériences, comme New-Yorkais d'adoption.

Le pire, selon Camille Tremblay, ce n'est pas de s'acquiescer de sa mission professionnelle, laquelle consiste, entre autres, à entendre les doléances des clients, et les aider à résoudre leurs ennuis. Se transporter de la maison au bureau est drôlement plus ennuyeux, signale-t-il.

En premier lieu, le stationnement des véhicules personnels se révèle le malaise individuel et collectif le plus sérieux pour cette véritable marée humaine motorisée déferlant chaque jour sur le centre de New York (la population permanente de la ville dépasse 7 millions d'habitants; s'y ajoutent, évidemment, les importantes populations de banlieue et un flot ininterrompu de touristes venant de tous les continents).

Pour garer en sécurité (?) sa voiture au centre-ville de New York, il en coûte \$8 et \$9 par jour. Louer un espace de stationnement sur une base mensuelle, quelque part, dans Manhattan, peut s'avérer plus économique, à la longue. M. Tremblay et ses collègues font état d'un tarif mensuel minimum de \$150...

A ce compte-là, tous les employés d'Abitibi-Price Sales Corporation, du concierge au président, préfèrent utili-

ser le transport en commun pour faire la navette quotidienne entre le foyer et le travail. Il n'est donc pas question pour eux d'aller prendre le repas du midi à la maison. Vaut mieux emprunter l'ascenseur le plus proche pour se rendre casser la croûte au Rockefeller Center ou dans le building voisin.

De s'en remettre constamment aux différents réseaux urbains de transport en commun à New York ne simplifie pas pour autant l'existence des gens. Ainsi, les membres du personnel d'Abitibi-Price Sales Corp., font presque tous un usage combiné du métro, de l'autobus et du train, chaque jour.

Comme l'explique encore Camille Tremblay, le trajet est long dans les deux sens, même dans les meilleures conditions. En moyenne, chaque employé d'Abitibi-Price met une heure et quinze minutes pour atteindre à 8h30, le Rockefeller Plaza, à partir de la maison, le matin. Et rares sont ceux de retour dans la famille avant 19h00. Après de telles journées, dont plusieurs heures consacrées aux déplacements obligatoires, on n'a plus le goût de retourner sur Manhattan pour s'offrir une bonne comédie musicale à \$18.50 du billet, dans l'un des nombreux établissements de Broadway, ou pour se payer un repas gastronomique chez des restaurateurs arborant 3 ou 4 étoiles décernées par la revue Forbes.

Non. Toutes ces distractions sont laissées volontiers aux touristes. Y

compris la simple ballade à \$2 au 102e étage de l'Empire State Building.

Et puis, le logement de qualité n'a rien de modique, naturellement, à New York. Récemment, Camille Tremblay et sa femme, un couple sans enfant, faisaient l'acquisition de quelques pièces dans un condominium. "Ce n'est pas un grand logement", d'avouer Camille en baissant les yeux. Il a tout de même payé \$72,000! Il se console à la pensée que la valeur s'est accrue de \$7,000 depuis ce temps...

Camille Tremblay sait qu'en versant de \$300 à \$350 par mois, une famille peut se loger confortablement à Chicoutimi. Pour un toit comparable, la mensualité s'élève au bas mot à \$1,000 à New York.

Début de mars: le coeur du printemps bat déjà à New York. Mais ces charmes du temps ne parviennent pas à masquer les inconvénients d'une ville devenant trop fréquemment un enfer de béton, d'acier, de fumées, de klaxons et de sirènes. Camille Tremblay a bien raison d'envier le Québec et son hiver qui n'en finit plus...

opinion des autres

Les fédéralistes sont trop rigides

Le quasi-effondrement du Comité Pro-Canada au Québec a des répercussions qui dépassent de beaucoup les frontières de cette province. Il reflète l'incapacité générale des groupes fédéralistes de ce pays à présenter une solution de rechange unifiée à l'option séparatiste offerte par René Lévesque et le Parti québécois...

Combien de fois cet échec ne s'est-il pas reflété sur tout le pays?

Le Canada tout entier discute sérieusement de réforme constitutionnelle depuis que M. Lévesque et ses amis ont été élus au gouvernement du Québec, en novembre 1976. Il y a eu des comités spéciaux, des conférences et des pétitions, mais aucun consensus ne s'en est dégagé.

Lors des conférences fédérales provinciales, par exemple, chaque gouvernement apporte à des degrés divers une certaine bonne volonté à répondre aux demandes de réforme faites par le Québec. Ils y apportent également des préoccupations d'ordre local qu'ils associent, à juste titre, au processus total de réforme constitutionnelle.

Cela a pour effet de compliquer terriblement les choses lorsque les premiers ministres s'attaquent aux réformes constitutionnelles. Comment peut-on concilier le désir des Maritimes de contrôler ses pêches, l'affirmation de l'ouest selon laquelle il devrait contrôler ses ressources naturelles, l'aspiration du Québec à une plus grande autonomie dans presque tous les domaines, et les préoccupations fédérales concernant la préservation des droits linguistiques? Comment peut-on en venir à un accord sur les autres réformes, comme par exemple la réorganisation de la Cour suprême et du Sénat?...

Malheureusement, le refus des groupes fédéralistes d'adopter un compromis rend la tâche de M. Lévesque beaucoup plus facile.

"The Regina Leader-Post", le 1er mars.

On trompe le public

L'annonce télévisée par le gouvernement au sujet du programme de crédit d'impôt pour les enfants fait plus qu'induire le public en erreur: c'est une propagande insultante, qui devrait être retirée des ondes immédiatement.

Ce nouveau système de crédit est emprunté dans la bureaucratie, et il

se peut qu'une annonce publicitaire soit nécessaire pour l'expliquer aux contribuables déjà aux prises avec un système compliqué de déductions. Mais au lieu de passer des annonces éducatives, expliquant comment le programme fonctionne et comment les contribuables doivent remplir les formulaires, on nous impose du matériel promotionnel qui sert en même temps la campagne électorale libérale.

L'annonce consiste en une famille de la classe moyenne, assise dans le salon familial et discutant joyeusement de la manière dont elle va dépenser le crédit d'impôt de \$600. Cette réclame ne ressemble pas du tout à la réalité. Elle ne mentionne pas par exemple que les paiements mensuels d'allocation familiale sont réduits dans le cadre du nouveau programme, et on n'y stipule pas non plus que le crédit de \$200 par enfant ne s'applique qu'aux familles à revenus modiques...

Cette annonce est une insulte à l'esprit même du programme, et elle induit le public en erreur quant à l'intention et au fonctionnement du système. On dit que ces spots télévisés ont coûté \$500,000 en deniers publics, et le ministre de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégin, dit qu'elle voudrait avoir un autre million pour passer l'annonce plus souvent. Pas étonnant: c'est la propagande la moins coûteuse que puissent acheter les libéraux.

A notre avis, la caisse électorale libérale doit \$500,000 au Trésor fédéral.

"The Edmonton Journal", le 1er mars.

Ottawa gave ses fonctionnaires

Le gouvernement fédéral a provoqué des critiques à la Chambre des communes pour avoir accordé aux fonctionnaires supérieurs des hausses hebdomadaires de salaires allant jusqu'à \$100. Bien des Canadiens seront enclins à dire que cette critique est justifiée.

M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg Nord-Centre, a accusé le président du Conseil du Trésor, M. Judd Buchanan, et ses collègues du cabinet, de tenter de justifier une hausse de salaire de sept pour cent à quelque 2,000 bureaucrates supérieurs en disant que cette hausse ne ferait qu'ajuster leur salaire au coût plus élevé de la vie.

M. Knowles avait raison de mettre en doute la nécessité d'accorder des bonus de vie chère à des bureaucrates qui déjà "gagnent quarante, cinquante et soixante mille dollars par année"...

Le président du Conseil du Trésor a dit que les salaires des hauts fonctionnaires sont encore inférieurs à certains salaires dans l'entreprise

privée. C'est peut-être exact, mais il aurait pu ajouter que les salaires des bureaucrates sont plus élevés que bien d'autres dans le secteur privé.

Et on peut se demander pourquoi Ottawa devrait payer ses bureaucrates supérieurs presque deux fois plus que certains homologues provinciaux qui occupent des postes similaires.

C'est l'évidence même que la plupart des provinces ne peuvent se permettre de payer à leurs hauts fonctionnaires des salaires approuvés, même de loin, les niveaux consentis aux bureaucrates fédéraux.

On parle de modération à Ottawa, mais les actes parlent moins fort que les paroles.

"The Halifax Herald-Star", le 1er mars.

Quel programme électoral?

Après la récente et improductive conférence fédérale-provinciale, le premier ministre Trudeau doit prendre des décisions politiques et constitutionnelles sur lesquelles repose l'avenir immédiat du Canada. Une de ces décisions semble avoir déjà été prise. Le gouvernement, dit M. Trudeau, va demander au Parlement d'amender la constitution dans certains domaines, sans le consentement des provinces. Reste à savoir s'il présentera au public cette politique unilatérale, ainsi que d'autres, au cours d'une élection au printemps, ou s'il attendra l'été.

Tout en promettant que le gouvernement prendra des décisions sur les amendements constitutionnels, M. Trudeau n'a pas spécifié lesquels, mais parmi les propositions déposées au Parlement l'an dernier, il y en a deux qui sont essentielles et controversées. Les droits linguistiques, dans tout le domaine de la juridiction fédérale, seraient insérés dans la constitution, contrairement à l'actuel bill des droits de l'homme, qui est un statut parlementaire. Le Sénat serait réorganisé, et la moitié de ses membres seraient choisis par les provinces, tandis que l'autre moitié le serait pas le Parlement, afin de représenter le parti au pouvoir et les partis de l'opposition...

Comme la durée du Parlement élu en 1974 expirera en juillet prochain et que son ordre-du-jour est déjà encombré d'affaires pendantes, il manque à la fois du temps et de l'énergie nécessaires pour réviser la constitution, surtout étant donné que les provinces n'arrivent pas à s'entendre sur aucune révision...

Dans les circonstances, M. Trudeau ne peut certainement pas espérer appliquer ses réformes constitutionnelles, quel que soit leur mérite, avant la tenue des élections, et il n'a pas de mandat public pour les justifier...

"The Winnipeg Free Press", le 27 février.

LES RÉVÉLATIONS DE MARGARET



parole aux lecteurs

Les parents devraient pouvoir choisir

Lettre ouverte aux parents catholiques qui envoient leurs enfants à Saguenay Valley Schools.

La Commission scolaire catholique demandera l'aide de la cour pour forcer la Commission scolaire protestante à divulguer les noms des élèves qui fréquentent cette institution d'enseignement.

Elle espère ainsi obtenir que les parents encore dans le giron de l'Eglise de Rome, qui ont choisi de préférence d'envoyer leurs enfants à Saguenay Valley se voient dans l'obligation de les y retirer et de les placer dans l'institution sous son contrôle. Elle bénéficierait ainsi d'une plus grande largesse des fonds publics.

Il existe encore, paraît-il, dans nos statuts, une loi désuète et sectaire, qui prive les parents catholiques de la liberté de choisir pour leurs propres enfants, l'institution désirée.

C'est quand même déconcertant, après vingt siècles de civilisation dite chrétienne, qu'une société soi-disant chrétienne brime, de façon aussi flagrante, les libertés civiles et religieuses des gens.

Cette loi, si elle existe, n'a d'autre source d'inspiration que celle qui nous a

donné honteusement la chasse aux sorcières, l'inquisition, la St-Barthélémy, les supposées guerres saintes dénommées Croisades, etc.

Grâce à Dieu, pour ma part, il y a quarante-quatre ans, j'ai eu le grand privilège d'ouvrir les yeux, de reconnaître la fausseté des systèmes religieux, de secouer le joug de celui qui me tenait dans l'ignorance et la pauvreté, de reprendre ma liberté de conscience et de jouir d'une vraie liberté d'esprit.

Pour me départir de ce carcan, j'ai posé, à ce moment-là, le geste que cette loi vexatoire exigeait alors comme aujourd'hui. J'ai fait parvenir à ces dites autorités ecclésiastiques, une formule d'abjuration, en bonne et due forme. Et, Dieu merci, j'ai goûté depuis lors, une véritable paix.

Mes trois enfants, ayant suivi leurs cours à Saguenay Valley, je comprends que des centaines de parents catholiques aient choisi cette institution d'enseignement pour leurs propres enfants, de préférence à d'autres. Car en plus d'avoir conservé intégralement la langue française parlée et écrite, ils ont appris la langue anglaise suffisamment bien pour la parler et l'écrire correcte-

ment.

J'ai aussi la conviction que là, le dévouement, la compétence pédagogique et professionnelle ne le cède à personne. Il existe un climat scolaire favorable et la discipline est acceptée par une jeunesse qui a vite ressenti que le personnel enseignant ne travaille pas uniquement en vue d'une

rémunération pécuniaire.

En conséquence, j'offre à tous ces parents toutes mes ressources pour la défense de leurs "bertés civiles et religieuses, particulièrement dans cette cause.

C.-E. Bouliane,
C.P. 481,
Arvida (Québec),
Tél.: 548-5337.

Le 13 mars.

savoir dire

Le barbier est-il un artiste?

Pourquoi emploie-t-on encore de nos jours au Québec le mot barbier alors qu'il s'agit en fait d'un coiffeur pour hommes? Surtout si ce coiffeur est ce qu'on nomme élégamment un artiste capillaire ou encore un coiffeur styliste. Il y a loin du barbier un peu apothicaire, un peu dentiste qui faisait la barbe de nos ancêtres, à nos figurons actuels. En ce moment, de plus en plus d'hommes portent les cheveux longs. C'est un signe de démocratie, puisqu'autrefois seuls les rois et les nobles avaient "droit de chevelure". Le menu peuple, lui, devait sacrifier ses boucles à l'ordre social. De nos jours, la coupe en brosse (coupe en bol est à proscrire) n'est plus de mise. C'est la coupe au rasoir qui est populaire. Et l'homme, chez son coiffeur, devient exigeant: il veut qu'on lui vaporise les cheveux avec de la laque (et non du spray) et qu'on lui fasse une manucure (et non manicure).

Louis-Paul Béguin.



CROIX-ROUGE — Le président régional de la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Dr Hervé Simard, estime que l'objectif de \$100,000 que s'est fixé l'organisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait être atteint cette année. Des bénévoles passeront par les foyers cette semaine pour recueillir les dons.

(Photo Le Quotidien)

5,000 bénévoles en marche

Devenir ami de la Croix-Rouge en souscrivant au moins \$2.00

CHICOUTIMI (GL) — C'est cette semaine que les milliers de bénévoles de la Société canadienne de la Croix-Rouge frapperont aux portes. L'objectif de l'organisme pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean cette année est de \$100,000.

Dans l'esprit du président régional de la Croix-Rouge, le Dr Hervé Simard, il est impératif que l'organisme a besoin de l'appui de la population pour continuer à dispenser des services au sein de toutes les régions de la province. D'ailleurs, l'objectif national pour le Québec a été fixé à \$2 millions cette année.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean cette année, c'est pas moins de 5,000 bénévoles qui solliciteront un don. L'année dernière, les 11 sections de La Baie à Chibougamau ont fourni \$93,000. Cette année, on espère amasser \$102,000 et de l'avis du Dr Hervé Simard, la réussite se lit déjà sur les lèvres.

Cette année, la première forme de sollicitation se produira par la présentation d'une carte qui, pour la somme de \$2, permet de devenir un ami de la Croix-Rouge. En fait, ce montant de \$2 est fixé

comme contribution minimale par famille.

Les résultats obtenus précédemment indiquent bien que la population régionale a toujours donné généreusement. Ainsi, en 1977, l'organisme a recueilli \$86,000 et elle amassait en 1978 \$93,000. En 1979, c'est ni plus ni moins que \$100,000 que les bénévoles ont décidé de recueillir.

Des données fournies par le Dr Simard démontrent que c'est le secteur de La Baie qui s'est classé bon premier l'année dernière au chapitre du per capita. La moyenne s'est établie à \$0.44 par capita.

Cette année, les organisateurs ont fixé à \$0.35 per

capita la contribution pour atteindre l'objectif visé de \$100,000. Ainsi, on souhaite que certaines sections augmentent leur contribution en espérant également que d'autres la

maintiennent au niveau de 1978.

Enfin, le Dr Simard met en garde la population qui devra veiller à ce que les bénévoles qui font du porte-à-porte soient bien

identifiés. "Normalement il ne devrait pas y avoir de problèmes car, la plupart du temps, ce sont des gens de la rue qui sollicitent dans cette même avenue", avoue le Dr Simard.

Le goût retrouvé

La nouvelle **Mark Ten Légère**

Régulier et King Size

Mark Ten

25 CIGARETTES RÉGULIÈRES

Avis Santé et Bien être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy par cigarette: Régulier: goudron 12mg, nicotine 0.9mg. King: goudron 14mg, nicotine 0.9mg.

Théâtre en jeu 1979

Un moyen, un outil

par Andrée Rainville

CHICOUTIMI — Le théâtre est vraiment une forme d'expression privilégiée. Autant par la multitude de mouvements scéniques qu'il peut emprunter que par l'intensité du mot à dire ou du regard à dévoiler qu'il règle à la volonté de l'auteur. Si je spécifie seulement le vocable d'auteur, c'est que le genre de théâtre que bien des spectateurs ont pu voir tout au long de la semaine de "Théâtre en jeu", à l'Université du Québec, se fie totalement à la parole de l'auteur. La mise en scène existe, bien sûr, mais jamais elle ne prend le pas, comme c'est souvent le cas pour des réalisations dites professionnelles, sur le texte, la parole.

Le théâtre, pour la majorité des auteurs qui auront produit leur texte sur l'intimiste scène du Petit théâtre de l'université, représente un moyen, un outil. Un moyen très puissant pour se dire, se raconter. Mais aussi pour regarder, pour ausculter. Car l'auteur, via la scène où se déroule sa création, se ressource à la salle, observateur et juge implacable de situations qu'il agréé ou non.

Judi soir, l'assistance était réceptive, déjà enthousiasmée aurait-on dit! C'est là où se situe la différence entre, par exemple ces deux pièces à l'horaire de "Théâtre en jeu" et "Cet animal étrange" que présentait le même soir le TPQ, devant une grande salle. Pour la pièce du TPQ, le texte original de Tchekov avait subi de sérieuses bourrasques pour en arriver à un produit modifié où la mise en scène et le feu des comédiens faisaient la loi. Alors que pour les deux pièces d'auteurs à l'université, l'assistance allait voir, sûrement, mais surtout écouter ce qu'avait à dire quelqu'un de chez nous, sur des préoccupations ou des situations bien de chez nous aussi. Et l'assistance, à des degrés différents et pour des motifs différents aussi, s'est reconnue, dans "Le temps de la boîte à lunch est passé" de Marielle Brown-Désy et "La traversée" de Louise Délice et Ginette Bouchard.

Souignons d'abord que l'approche théâtrale est particulièrement intéressante dans cette pièce. Les temps chronologiques sont expliqués à l'assistance qui apprend que le centre de la scène est occupé par le quotidien, le présent, et que les avant-scènes droite et gauche sont elles, occupées par le passé et l'avenir. Lorsque les protagonistes se réfèrent à des souvenirs passés ou des préoccupations à venir, ils se déplacent vers les pôles nommés. On a même gardé une place à la personne qui, pour cette pièce, oeuvre habituellement comme

accessoiriste, éclairagiste, réglant les besoins de la régie technique.

Le texte abonde également de centres d'intérêt. Marielle Brown-Désy y décrit une situation actuelle, réaliste. Un couple vieillissant est confronté à ces problèmes que vivent régulièrement nos vieux couples: logement, argent, désœuvrement. Adrien et Laurette égrenent leurs journées, morcellent leurs souvenirs, avancent vaillamment que vaillamment. La situation est réaliste, facilement identifiable.

Jusqu'ici jouer devant des groupes sociaux organisés, tels les clubs de l'âge d'or, "Le temps de la boîte à lunch est passé" possède une structure, une étoffe qui ne limite pas ses audiences. Devant un public plus jeune, il éveille, sinon les mêmes réminiscences, du moins les mêmes interrogations sur le sort réservé aux vieux. La période d'animation qui a suivi la représentation était le reflet d'un intérêt certain. Rappelons que le groupe "La Rubrique" qui présentait la pièce de Marielle s'est fixé un objectif d'animation sociale et culturelle qu'elle défend fort bien.

Du côté des comédiens, l'aisance de Monique Cloutier (Laurette) est absolument remarquable. Quel ton! Quel geste! D'un réalisme et d'une crédibilité renversante.

La traversée

La pièce de Louise Délice et Ginette Bouchard, défendue par elles sur scène, aborde un sujet très à la mode, celui de la recherche d'identité chez la femme. Sept tableaux sont enchaînés, au gré de l'évolution d'une certaine Francine Déry: l'accouchement, l'enfance, la culpabilité, l'adolescence, le mariage, l'imagination, et l'éveil.

Le piège est grand: tout tellement se dit, se sent, se vit, au rythme des battements personnels, qu'il est dangereux de tomber dans une généralisation de cas. De ce piège trop grand surgit une certaine faiblesse du texte, faiblesse relative à un manque d'identification de cette Francine Déry qui essaie d'assumer sa personnalité, et qui en même temps semble vouloir représenter "la" femme, la femme exploitée, aliénée, qui se sait d'une constance mais n'en connaît pas la forme, la force.

Une fois dépisté ce "maïse d'identification", cette résistance d'individu-spectateur devant la généralisation suggérée, on peut apprécier le spectacle, le jeu ample et généreux des comédiennes, l'humour et la justesse d'observation qu'ont déployés les auteurs-comédiennes.

Les trouvailles des connaisseurs

1975 CHÂTEAU CALON
Appellation Montagne-Saint-Émilion contrôlée.
\$5.95

DOMAINE DE SAINT-BÉNÉZET
Appellation Vin de France.
\$2.95

1976 DOMAINE DE CATABELLE
Appellation Vin de France.
\$3.10

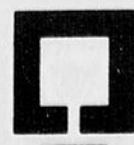
1976 DOMAINE DE GRANGE GRILLARD
Appellation Arbois contrôlée.
\$5.25

1975 CHÂTEAU LE VIROU
Appellation Côtes de Blaye contrôlée.
\$4.55

1976 Vieux Château Landon
Appellation Premières Côtes de Blaye contrôlée.
\$5.75

Les acheteurs de la Société des alcools sont constamment à la recherche de belles et bonnes occasions. Ils ont ainsi déniché six excellents vins de France qui vous sont offerts en primeur et à des prix remarquablement modestes.

Ce sont des vins de Châteaux ou de Domaines d'appellation contrôlée ou délimités de qualité supérieure. Ils sont offerts dans les Maisons des vins et dans toutes les succursales libre-service.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
les connaisseurs

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

48 heures pour y croire

Au moment où vous lisez ces lignes, en cette journée de lundi, il restera à peine deux jours avant que l'événement ne se produise encore une fois.

Au moment où j'écrivais ces lignes (technique oblige!) en cette journée de vendredi, c'est-à-dire quelque 48 heures avant que vous ne lisiez ces lignes, il restait au moins 96 heures.

Le problème, c'est que je ne suis pas météorologue et, encore moins, diseur de bonne aventure. Je ne pouvais donc pas vous prédire ce qui surviendrait mercredi, si ce n'est que, normalement, ce devrait être le printemps...

Fiscalité municipale

Roland Gauthier, c'est un comptable agréé qui n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la fiscalité municipale...

Ce n'est donc pas sans raison que la Chambre de commerce de Chicoutimi l'aura, mardi soir prochain, lors de son souper mensuel prévu pour 18h00 à l'hôtel Chicoutimi, comme conférencier invité. La fiscalité municipale, c'est d'ailleurs un sujet qui intéresse grandement les membres de la Chambre de commerce...

Rage après transplantation

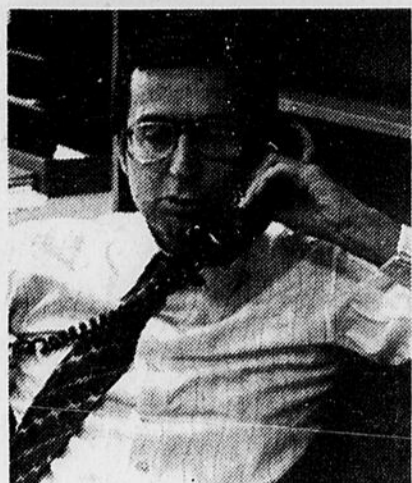
Pour la première fois au monde, semble-t-il, un individu a contracté la rage par l'intermédiaire d'un autre individu, en l'occurrence à la suite d'une transplantation de cornée.

Une femme de 37 ans est morte de la rage, cinquante jours après qu'on lui eût greffé la cornée d'un bûcheron, mort lui-même quelque temps plus tôt. On écrit que les décès du donneur et du receveur furent d'abord attribués à un mal neurologique connu sous le nom de syndrome de Guillain-Barré.

Le virus de la rage fut plus tard découvert dans les yeux du bûcheron, ainsi que dans les yeux et dans le tissu cérébral de la femme. On présume que le bûcheron avait dû être mordu en forêt par une chauve-souris enragée.

une revue des services bancaires à l'échelle du monde.

Pour leur part, Hugh-S. Hardy et D.-S. Wells offriront un exposé sur la mission humaine des banques. Rowland-C. Frazee et Robert-A. Utting, respectivement président et vice-président exécutif de la Banque Royale, accueilleront les journalistes.



Retour de Bourassa

L'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, devenu chargé de cours à l'Université Laval, viendra parler de "la politique énergétique du Québec" le mercredi 28 mars devant les membres de l'Association des économistes du Québec, section de Sagamie, et le groupe socio-économique du Centre de recherche du Moyen-Nord de l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'exposé de Robert Bourassa sera présenté à l'Auberge des gouverneurs de Chicoutimi, à 19h00.

Les intéressés peuvent faire leurs réservations en communiquant avec Sylvie Gaudreault, 545-5636.

Pas assez de Martini?

Si toutes les bouteilles d'apéritifs "Martini et Rossi" ne contenaient que 99 centimètres cubes au lieu d'un litre, le bénéfice illicite réalisé par la société serait d'un pour cent, soit \$2.5 millions pour un chiffre d'affaires de près de \$250 millions en trois ans, entre 1968 et 1970. La proportion serait la même pour 12 millions de bouteilles de "Pastis Duval" vendues pendant cette même période.

Ce procès engagé par le Service de la répression des fraudes a été plaidé devant la 31^{ème} Chambre correctionnelle de Paris présidée par Mme Thérèse Guilhem.

Pendant ces trois années, 53 prélèvements ont été effectués, sur 87 millions de bouteilles produites, et 45 ont montré des déficits de 0.76 à 1.23 centimètre cube, soit quelques millimètres de différence dans le haut du goulot.

La société répond que l'embouteillage est automatique, mais qu'il peut se produire des erreurs en fonction de la température. De toute façon, les bouteilles sont exactement calibrées par le fabricant, la société Saint-Gobain, et il n'y a aucune fraude possible de ce côté-là.

Les avocats de Martini et Rossi contestent enfin la valeur probante de prélèvements représentant un millionième des produits vendus.

Le jugement a été renvoyé en délibéré.



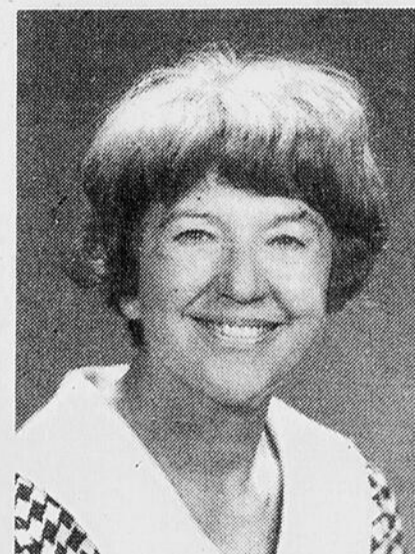
L'Eglise régionale souscrit à l'UQAC

Le directeur général de la Fondation de l'Université du Québec, Jean-Paul Lessard, en compagnie d'un autre membre de la fondation, Laurent Tremblay, remet à Mgr Marius Paré, évêque du diocèse, le certificat attestant la contribution de l'Eglise régionale aux travaux de recherches de l'institution régionale du haut-savoir.

Nouveau commissaire

La Commission scolaire Valin compte un nouveau commissaire puisque, par décision du conseil, il a fallu remplacer le démissionnaire Marius Boudreault.

Ainsi, Denise Doyon-Boucher vient d'être nommée d'office par le conseil des commissaires; elle réside sur la rue Dupré, dans le secteur Nord de Chicoutimi, et elle occupe désormais le siège no 7 de la Commission scolaire Valin.

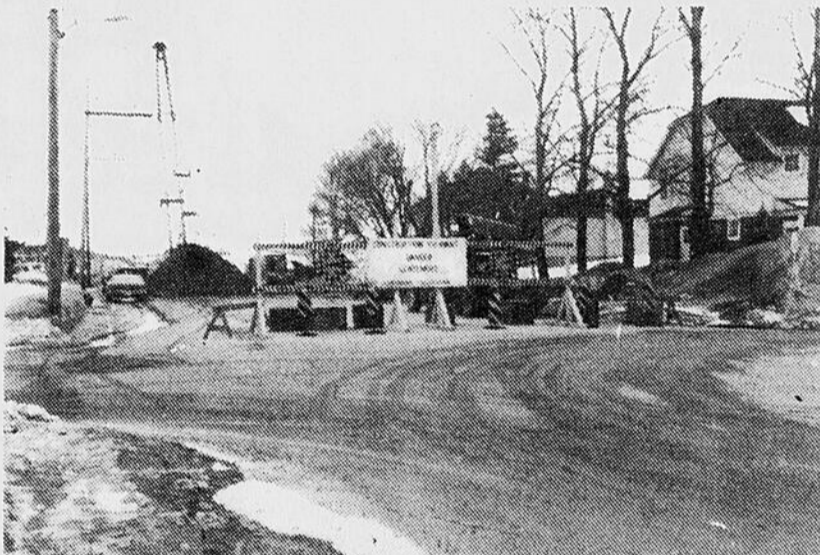


Elle succède à Chamberland

Comme Pierre Chamberland, qui occupait le poste de directeur de l'information de la station CBJ-Radio-Canada, a quitté la région depuis une ou deux semaines déjà, il a créé certains vacuums qu'il a fallu remplir.

Ainsi, pour le remplacer, Thérèse Gauthier vient d'être nommée présidente, alors qu'elle en était auparavant vice-présidente, du chapitre saguenéen de la Société canadienne des écrivains.

Seulement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cet organisme regroupe quelque 75 membres. Fondée depuis déjà 1936, cette société compte quatre chapitres; outre celui du Saguenay, on compte celui de Montréal, celui de Québec et celui d'Ottawa.



Pour encore quelques semaines

Ce ne sont pas que de petits travaux qui ont été entrepris sur la route 170, près du pont Nelson, à Jonquière, plus précisément à l'intersection des avenues Nelson et Perron!

Parce qu'il faut absolument reconstruire un nouveau collecteur d'égoût, il a fallu aux ouvriers procéder à une excavation jusqu'à 50 pieds de profondeur.

Mais les travaux progressent normalement et, prochainement, la circulation devrait être rétablie...

rendez-vous

Chicoutimi

Allocations familiales et de la sécurité de vieillesse — Deux représentants du bureau de district Chicoutimi seront à votre disposition pour vous informer à propos des prestations de sécurité de vieillesse, du supplément de revenu garanti, de l'allocation au conjoint, des allocations familiales: crédit d'impôt pour enfants, etc., mercredi, au service d'information et de référence du Lac, 20, Saint-Joseph sud (salle des Syndicats nationaux), Alma (2^{ème} plancher, local no 106). Tél.: 662-6034.

Hôtes dynamiques — Assemblée mercredi soir, à 20h00. Les conférenciers seront: une demoiselle et un policier qui nous parleront de la protection de la jeunesse.

Afées Saint-Paul-Apôtre — Assemblée mercredi soir, à 20h00.

Club Dynamique — Le club poursuit ses activités en après-midi et en soirée (danse avec orchestre la fin de semaine). Des cours de danse et pratique faisant partie des loisirs auront lieu mercredi soir. Inf.: 545-6261.

Esthéticiennes du Saguenay-Lac-Saint-Jean — Réunion le lundi 26 mars, à la Rôtisserie Express BQ, 305, Hôtel-de-Ville. Souper libre débutant à 17h30 suivi de la réunion à 19h00 précises.

Afées Saint-Isidore — Assemblée demain soir, à 20h00, au sous-sol de l'église.

Afées Saint-Joachim — Réunion mercredi soir, à 19h30, sous-sol de l'église.

Méditation transcendantale — Réunion d'information jeudi soir, à 20h00, 152, Maisonnette, Chicoutimi (secteur Nord). Inf.: 543-3973.

Société Canada-Chine — Conférence sur la politique extérieure de la Chine. Conférencier: M. Ma Siou Siang, professeur de sciences politiques à l'Université de Shanghai, mercredi soir, à 20h00, au carrefour du Cégep de Chicoutimi. Entrée libre.

Serena — Information sur les moyens actuels de planification familiale, tests de recherche de grossesse et méthode sympto-thermique. Serena offre de l'aide par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Inf.: Alma: 668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau-Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval-Saint-Félicien: 275-4554.

Jonquière

Partie de sucre — Le comité des loisirs du Cercle Sainte-Rolande, avec le comité des Femmes chrétiennes, organisent un voyage de sucre à Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, avec visite à la poterie de Sainte-Marie-de-Beauce, le 11 avril. Si intéressés, communiquez à 547-3117.

Ligue des citoyennes — Réunion mensuelle mercredi soir, à 20h00, salle des Chevaliers de Colomb, Kénogami. Invitée: soeur Denise Harvey, conseillère pédagogique en éducation chrétienne. Aussi: une personne-ressource informera les membres sur les crédits d'impôt, cartes de membre en vente, dégustation de vins et fromages, prix de présence.

Club Lions — Souper-conférencier, lundi soir, à 18h00, hôtel Jean-Dequon (secteur Arvida).

Club Richelieu — Souper du vice-président (affaires), demain soir. Visite de l'usine Price le samedi 24 mars.

Age d'or Saint-Laurent — Soirée de guenillous pour la mi-carême, le vendredi 23 mars, à 20h30, sous-sol de l'église.

Afées Saint-Laurent — Exposition annuelle mercredi, jeudi et vendredi, à la Caisse populaire de Saint-Laurent.

Club Châtelaïne — Souper mercredi; invitée: Mme Yvonne Gagnon, peintre. Sujet: comment aborder la peinture.

Afées Saint-Jacques — Réunion mercredi soir, à 20h00.

Centre amical — Assemblée d'information pour les membres mercredi soir, à 20h00. Une surprise vous est réservée.

Retraités de l'Alcan Saguenay-Lac-Saint-Jean — Une salle est à votre disposition à tous les jours, au sous-sol de l'église Sainte-Marie de Jonquière. Cartes de membre en vente, le nombre est limité. Tél.: 542-8446.

La Baie

Equipe de l'amitié du foyer de Bagotville — Assemblée mensuelle mercredi soir, à 20h00.

Centre amical de La Baie — Assemblée ce soir, à 20h00, à la salle de rencontres de l'église Saint-Edouard (secteur Port-Arthur).

Cette semaine Vente de Granada 1979

GRANADA

4 portes, S.E.,
moteur 302 po. cu.
Unité 4607
\$6,975

\$6,475

GRANADA

2 portes, S.E.,
moteur 302 po. cu.
Unité 4642 et 4722
\$6,837

\$6,295

GRANADA

4 portes, S.E.,
moteur 250 po. cu.
Unité 4668
\$6,665

\$6,150

GRANADA

4 portes, E.S.S.,
moteur 302 po. cu.
Unité 4684
\$7,858

\$7,250

GRANADA

4 portes, Ghia,
moteur 302 po. cu.
Unité 4685
\$7,902

\$7,300

CES PRIX INCLUS:

Transmission automatique
Direction et freins assistés
Radio M.A.
Dégivreur électrique
Pneus radiaux flanc blanc
Groupe temps froid
Couvre-roues pleins
Suspension rigide

A La Belle Voiture



Inc.

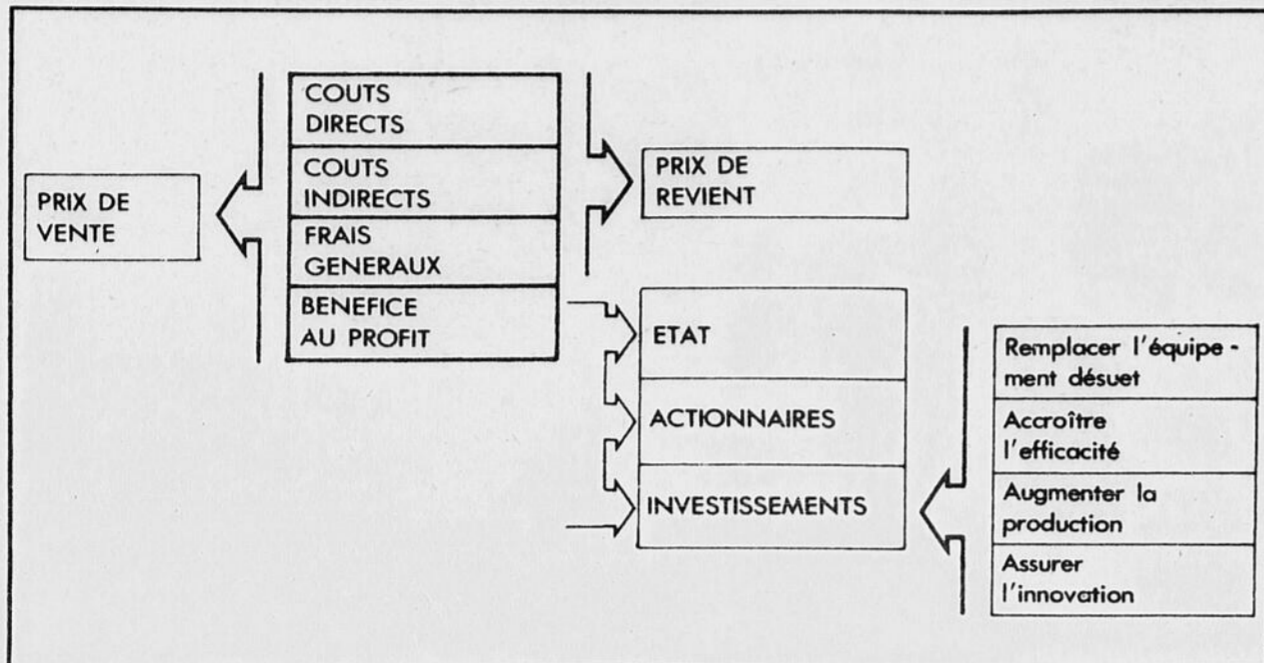
Jonquière, Qué.

ROUTE 170 — JONQUIÈRE — TEL.: 547-2653.



6 le profit et l'investissement

l'investissement



tion. Ils augmentent lorsque celle-ci augmente. Pour madame Ladouceur, ce serait des coiffeuses de plus (main-d'oeuvre directe), des shampoings, des teintures, des outils (peignes, ciseaux, sècheurs).

2- Les coûts indirects:

Ils varient lentement même si la production augmente. Ils influencent indirectement la production et comprennent les coûts de l'entretien des installations, le remplacement de l'équipement brisé, etc...

3- Les frais généraux:

Ils n'influencent pas la production: les assurances, le téléphone, la secrétaire, etc...

Qu'est-ce que le prix de vente?

Comme l'expression le dit, c'est le prix auquel on vendra un bien ou un service. Pour le déterminer, l'entrepreneur doit considérer certains facteurs importants comme ses coûts de production et le prix de vente des concurrents. Il peut également le faire varier selon les caractéristiques particulières de son produit, de la quantité produite, de la demande, de la clientèle à laquelle il s'adresse, etc...

Où va le profit?

Les profits d'une entreprise prennent trois directions différentes: premièrement l'Etat en prend une partie puisque les entreprises sont tenues de payer une taxe sur les profits. Deuxièmement, les actionnaires reçoivent leur part - c'est à cette condition d'ailleurs qu'ils consentent à investir et à risquer leur argent. Troisièmement, ce qui reste sert à financer les investissements de l'entreprise qui pourra ainsi s'entretenir et continuer à se développer.

Qu'est-ce que l'investissement?

L'investissement est une opération qui consiste à acquérir des biens capitaux (immeubles, machines) destinés à l'équipement d'une entreprise. Ils remplissent quatre fonctions importantes:

1- Remplacer l'équipement qui se détériore.

2- Accroître l'efficacité: par exemple, en remplaçant une machine qui fonctionne encore mais qui ne s'avère plus très efficace parce que l'entreprise a modifié sa production ou qu'une nouvelle machine plus moderne et mieux adaptée est apparue.

3- Augmenter la production: par exemple, en se procurant des machines supplémentaires, des ouvriers de plus.

4- Assurer l'innovation: ce peut être en lançant un nouveau produit, en expérimentant un nouveau procédé de fabrication.

Lorsque la marge de profit permet à l'entreprise de couvrir ses investissements, on dit qu'elle s'autofinance. Dans le cas contraire, elle fera appel au système bancaire et empruntera la somme dont elle a besoin. Dans les deux cas, la source de l'investissement est l'épargne de l'entreprise elle-même, c'est-à-dire la portion de profit qu'elle n'a pas distribuée ou l'épargne des individus par le biais du système bancaire.

Qu'elle emprunte ou qu'elle finance elle-même ses investissements, l'entreprise doit prévoir leur renouvellement. On parle alors d'amortissement.

Qu'est-ce que l'amortissement?

Amortir consiste à mettre de l'argent de côté dans le but de renouveler les investissements. L'entrepreneur accumule cette réserve en prenant l'argent sur ses profits nets avant de déclarer la somme taxable.

Par exemple, l'entrepreneur qui investit \$10 000,00 pour acheter une machine et qui prévoit la remplacer dans cinq ans, mettra \$2 000,00 de côté par année pour couvrir

l'achat d'une nouvelle machine. Si ses profits sont de \$20 000,00 par année, il déclarera au gouvernement \$2 000,00 d'investissement et \$18 000,00 de profit taxable. Ainsi, il assure le renouvellement de son capital technique.

L'envers de la médaille

Le profit apparaît comme la condition nécessaire à la survie et au développement de l'entreprise. Cependant, il apparaît aussi comme la motivation des entrepreneurs. En effet, leur but réside dans la réalisation de profits de plus en plus élevés.

Cela nous amène à regarder comment l'entreprise agit pour atteindre ce but. Elle peut effectuer des transformations au niveau de sa dimension et à celui de l'organisation de sa production afin de répondre aux conditions du marché. Cependant, certaines entreprises ne se limitent pas à suivre le marché. Elles agissent directement sur l'économie en contrôlant certains marchés par des mouvements de capitaux, par des ententes ou des fusions. Elles tentent d'éliminer la concurrence et de fixer le prix au niveau qui leur convient. Cela constitue une autre dimension de l'entreprise que nous aborderons dans le prochain dossier.

Le profit profite à qui sait en profiter...

Lorsque nous avons quitté Rita Ladouceur, elle était encore indécise à savoir si elle acceptait ou non de s'associer à sa sœur Yvette pour ouvrir un salon de coiffure. Finalement, après avoir fait le tour des différentes formes d'entreprises, elle a choisi la société en nom collectif. Si cette formule comporte les risques élevés qu'elle redoutait, elle lui donne par contre un droit de décision égal à celui de sa sœur qui lui permettra de s'occuper étroitement de l'entreprise. Rita et Yvette se sont donc donné une raison sociale, c'est-à-dire un nom qu'elles partagent en tant qu'associées. «Le Salon Bouchez-la-Enr.».

Le salon n'est pas encore ouvert que Rita prend son rôle au sérieux. Elle tient à ce que leur salon soit rentable, c'est normal. Mais sa manière d'envisager les profits qu'elle devra réaliser demeure peu commune.

D'abord, elle estime à 10 clientes par jour en moyenne le débit de sa clientèle. Une fois tous les frais additionnés, elle calcule que chaque cliente leur coûtera \$10,00. Une fois cela pris en considération, le profit qu'elle veut prélever à chaque cliente afin que le salon soit rentable selon ses critères, s'élève à \$8,00.

Elle fait donc part de sa décision à Yvette: chaque cliente devra dépenser pour \$18,00 sous peine de ne pas être rentable. Elle cherchait déjà les moyens d'inciter ses clientes à se faire teindre les cheveux alors qu'Yvette se demandait si elle avait bien fait de prendre Rita pour associée.

Comment lui faire comprendre qu'à ce prix et que dans ces conditions, ses clientes ne viendront qu'une seule fois. De plus, comment lui faire accepter que les profits sont peu élevés les premières années, qu'il faut attendre que le matériel requis soit payé pour qu'une entreprise commence à être rentable? Et comment lui faire comprendre que ce matériel ne se paie pas en un an avec des tarifs trop élevés.

On sait généralement qu'une entreprise vend ses biens ou ses services plus cher que ce qu'ils coûtent à produire. C'est de cette manière qu'elle fait du profit. Cependant, contrairement à ce que croyait madame Ladouceur, les entrepreneurs savent qu'ils ne peuvent décider de la marge de profit comme ils l'entendent, mais qu'il sera déterminé par plusieurs éléments.

On croit également que le profit s'en va directement dans les poches des propriétaires ou des actionnaires: mais cela n'est vrai qu'en partie puisqu'il sert également l'entreprise et lui permet de se maintenir.

Qu'est-ce donc que le profit et par quoi est-il déterminé?

Le profit, pourquoi?

L'économie est une réalité qui bouge constamment. Il est difficile pour l'entrepreneur de prévoir sans erreur l'estimation de ses revenus. Il doit donc prendre des risques et le profit apparaît comme une compensation pour avoir couru ces risques.

On peut à juste titre le considérer comme le moteur de l'économie. C'est lui qui entretient l'esprit d'entreprise, stimule l'initiative et encourage l'innovation.

Qu'est-ce que le profit?

$$\text{Prix de vente} - \text{Prix de revient} = \text{profit}$$

Le profit c'est la différence entre le prix de vente (les recettes) et le prix de revient (coûts de production) d'un bien ou d'un service. Il est donc directement déterminé par ces deux facteurs et surtout par le prix de vente parce que l'entrepreneur ne peut pas toujours augmenter ses prix à volonté. Il doit tenir compte de la demande et de la concurrence. L'entrepreneur qui voit baisser son chiffre de vente, par exemple, sait que ses profits vont diminuer. Cependant, il peut difficilement corriger la situation en augmentant son prix de vente si celui des concurrents reste stable car il diminuerait encore le nombre de ses ventes. Celui dont les coûts de production augmentent rencontre la même difficulté.

Qu'est-ce que le prix de revient?

$$\text{Prix de revient} = \text{Coûts de production}$$

Le prix de revient c'est simplement ce que coûte la production d'un bien ou d'un service. Madame Ladouceur par exemple, en additionnant ce que lui coûte l'entretien de son salon de coiffure (local, employés, électricité, équipement, assurances, etc...) et en le divisant par le nombre de clientes, connaîtra le prix de revient de chacune d'elles.

Les coûts de production étant assez variés on les divise habituellement en trois catégories:

1- Les coûts directs:

Ils comprennent les coûts de l'équipement, des services, des activités qui influencent directement la produc-

ACTIVITÉ

Le jeu des définitions

Cette semaine nous vous proposons un jeu utile: Retournez au texte et trouvez la définition de chacun des termes suivants:

- Qu'est-ce que le profit?
- Qu'est-ce que le prix de revient?
- Que sont les coûts directs?
- Que sont les coûts indirects?
- Que sont les frais généraux?
- Qu'est-ce que le prix de vente?
- Qu'est-ce que l'investissement?
- Qu'est-ce que l'amortissement?

Sources

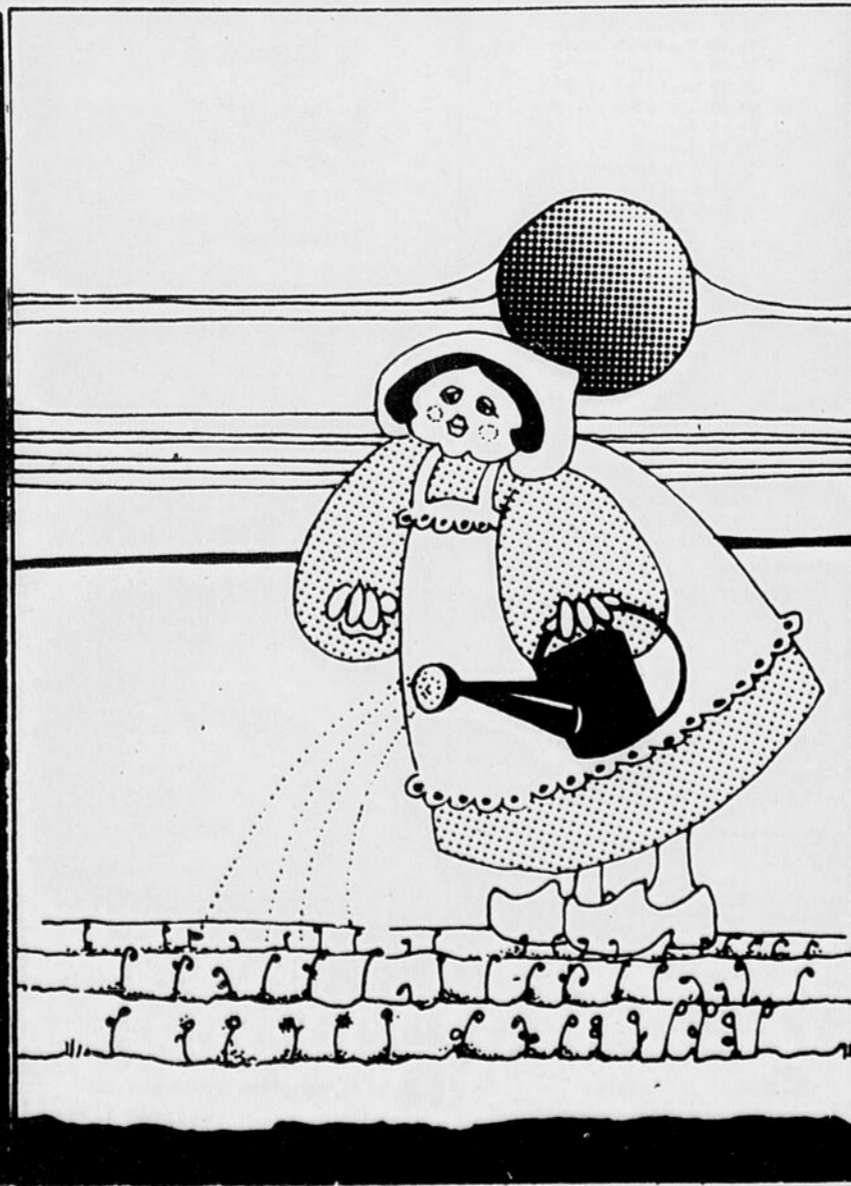
- BOUVIER, Emile: «L'économique», Guerin éditeur, Montréal.
- GUEYRAUD, Dominique; SATIN, Bernard; BUREAU, Mairé; MICHAUD, Jean-Pierre: «Comprendre la vie économique», Collection BTE formation promotion, éd. d'organisation, Edition Foucher, Paris, 1976.
- SAMUELSON, Paul A.: «L'économique, techniques modernes de l'analyse économique», Colin, 1964.
- TREMBLAY, Rodrigue: «L'économique, analyse micro-économique», Edition HRW Ltée, Montréal.

LA SEMAINE PROCHAINE

la production de masse

Atelier d'échange sur l'Economie,

Mardi, le 27 mars 1979, à 19h30.
272, avenue du Séminaire.



horaire

CJPM

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
9.30 Fantan Dédé	16.30 Tranquille	9.30 Fantan Dédé	16.30 Tranquille
10.00 Les Satellites	16.30 Les Tannants	10.00 Les Satellites	16.30 Les Tannants
10.15 Dessins animés	17.30 Parle parle, jase jase	10.15 Dessins animés	17.30 Parle parle, jase jase
10.30 A votre service	18.00 Studio Six	10.30 A votre service	18.00 Studio Six
10.45 Bonjour madame	19.00 Dominique	10.45 Bonjour madame	19.00 Dominique
11.30 Du coq à l'âne	19.30 Le clan Beaulieu	11.30 Du coq à l'âne	19.30 Le clan Beaulieu
12.15 Les nouvelles du midi	20.00 L'homme de six millions	12.15 Les nouvelles du midi	20.00 L'homme de six millions
12.30 A vous de jouer	21.00 Ciné-choix: "La piste de l'homme fort"	12.30 A vous de jouer	21.00 Ciné-choix: "La piste de l'homme fort"
13.00 Personnalité	22.30 Les nouvelles TVA	13.00 Personnalité	22.30 Les nouvelles TVA
13.30 Cinéma: "On n'achète pas le silence"	23.00 Dernière édition	13.30 Cinéma: "On n'achète pas le silence"	23.00 Dernière édition
15.30 Dessins animés	23.10 Ca prend un voleur	15.30 Dessins animés	23.10 Ca prend un voleur
16.00 Le monde de monsieur	00.10 Les Incurables	16.00 Le monde de monsieur	00.10 Les Incurables

CKRS

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
8.30 Les chevaux du soleil	Au fil de l'actualité (2e édition)	8.30 Mini-Fée	Au fil de l'actualité (2e édition)
9.00 En mouvement	18.48 Téléjournal national	9.00 En mouvement	18.48 Téléjournal national
9.15 Les Oriens	18.53 Actualités régionales	9.15 Les cent tours de Centour	18.53 Actualités régionales
9.30 Passe-Partout	19.00 Cinéma de 5 heures (suite)	9.30 Passe-Partout	19.00 Mission impossible
10.00 Une fenêtre dans ma tête	19.30 L'enfance à vivre	10.00 Animagerie	20.00 Grand-papa
10.15 Virginie	20.00 Terre humaine	10.15 Minute Moumoute	20.30 Jamais deux sans toi
10.30 Magazine-express	20.00 A cause de mon oncle	10.30 Magazine-express	21.01 TéléMag
11.00 Les trouvailles de Clémence	21.00 Les Jordache	11.00 Les trouvailles de Clémence	22.00 Au nom de la loi
11.30 Au milieu du jour	21.30 Papa, cher papa	11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national et international
12.30 Les Coqueluches	22.30 Téléjournal national et international	12.30 Les Coqueluches	22.59 Météo
13.11 Téléjournal	22.59 Météo	13.11 Téléjournal	Au fil de l'actualité (3e édition)
13.36 Femme d'aujourd'hui	23.05 Actualités régionales	13.36 Femme d'aujourd'hui	23.12 Nouvelles du sport
14.31 D'amour et d'eau fraîche	23.22 Aux frontières du connu	14.31 D'amour et d'eau fraîche	23.22 Vivre sa vie
15.30 Dans tous les cantons	23.52 Les chemins de l'exil	15.30 Bobino	23.52 Ciné-policier: "Le démon aux tripes"
16.00 Bobino		16.00 Bobino	
16.30 Le Gutenberg		16.30 Le Gutenberg	
17.00 Cinéma de 5 heures: "Mirage de la vie"		17.00 Cinéma de 5 heures: "Je ne sais rien mais je dirai tout"	

CBJET

(5)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
9.00 A Thought for Today	16.00 Famous Five	9.00 A Thought for Today	16.00 Famous Five
9.05 CBC 6 Good Morning	16.30 Catch Up!	9.05 CBC 6 Good Morning	16.30 Pencil Box
9.15 The Friendly Giant	17.00 The Partridge Family	9.15 The Friendly Giant	17.00 The Partridge Family
9.30 Quebec School Telecasts	17.30 All in the Family (Repeat)	9.30 Quebec School Telecasts	17.30 All in the Family (Repeat)
10.30 Mr. Dressup	18.00 The City at Six	10.30 Canadian Schools	18.00 The City at Six
11.00 Sesame Street	19.00 The Mary Tyler Moore Show	11.00 Sesame Street	19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
11.50 CBC 5 Good Afternoon	19.30 Survival	11.50 CBC 5 Good Afternoon	19.30 Happy Days
12.00 Coronation Street	20.00 The White Shadow	12.00 Coronation Street	20.30 The René Simard Show
12.30 Search for Tomorrow	21.00 M.A.S.H.	12.30 Search for Tomorrow	21.00 Three's Company
13.00 CBC News	21.30 WKRP in Cincinnati	13.00 CBC News	21.30 T.B.A.
13.04 The Bob McLean Show	22.00 T.B.A.	13.04 The Bob McLean Show	22.00 The National
14.00 The Edge of Night	23.00 The National	14.00 The Edge of Night	23.00 The National
14.30 Beyond Reason (Repeat)	23.27 The City Tonight	14.30 Beyond Reason	23.27 The City Tonight
15.00 Take 30	23.45 Body in Question	15.00 Take 30	23.45 The World at War
15.30 Celebrity Cooks		15.30 Celebrity Cooks	

CJBR

(3)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
9.00 En mouvement	15.45 Les Chiboukias	9.00 En mouvement	18.00 Ce soir national
9.15 Les Oriens	16.00 Bobino	9.15 100 tours de Centour	18.30 Ce soir régional
9.30 Passe-Partout	16.30 Le Gutenberg	9.30 Passe-Partout	19.00 Walt Disney
10.00 Une fenêtre dans ma tête	17.00 L'heure de pointe	10.00 Animagerie	20.00 Grand-papa
10.15 Virginie	18.00 Ce soir national	10.15 Minute Moumoute	20.30 Jamais deux sans toi
10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional	10.30 Magazine-express	21.00 TéléMag
11.00 Les trouvailles de Clémence	19.00 Cosmos 1999	11.00 Les trouvailles de Clémence	22.00 L'enfance à vivre
11.30 Nos artisans québécois	20.00 Terre humaine	11.30 Le monde en liberté	23.00 Téléjournal
12.00 Les travaux d'Hercule	20.30 A cause de mon oncle	12.00 Lassie	23.05 Téléjournal régional
12.30 Les Coqueluches	21.00 Les Jordache	12.30 Les Coqueluches	23.12 Nouvelles du sport
13.00 Téléjournal	22.00 Ce soir spécial Johnson	13.00 Téléjournal	23.22 Rencontres: "Jean"
13.35 Femme d'aujourd'hui	23.05 Téléjournal régional	13.35 Femme d'aujourd'hui	23.52 Propos et confidences: "Roger Peyrefitte"
14.30 D'amour et d'eau fraîche	23.12 Nouvelles du sport	14.30 D'amour et d'eau fraîche	00.22 Cinéma: "La chatte sort ses griffes"
15.30 Au jardin de Pierrot	23.22 Aux frontières du connu	15.30 Au jardin de Pierrot	
	23.52 Les chemins de l'exil		

WEZF

(7)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
6.00 Good Morning Jesus	16.00 The Edge of Night	6.00 Good Morning Jesus	18.30 Hollywood Squares
7.00 Good Morning America	16.30 The Merv Griffin Show	7.00 Good Morning America	19.00 The Andy Griffith Show
9.00 PTL Club	18.00 World News Tonight	9.00 PTL Club	19.30 Bewitched
11.00 Happy Days	18.30 Hollywood Squares	11.00 Happy Days	20.00 Happy Days
11.30 Family Feud	19.00 The Andy Griffith Show	11.30 Family Feud	20.30 Laverne and Shirley
12.00 \$20,000 Pyramid	19.30 Bewitched	12.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Three's Company
12.30 Ryan's Hope	20.00 Salvage I	12.30 Ryan's Hope	21.30 2800 Queen's Boulevard
13.00 All my Children	21.00 How the West Was Won	13.00 All my Children	22.00 The Ropers
14.00 One Life to Live	23.00 The Mary Tyler Moore Show	14.00 One Life to Live	23.00 The Mary Tyler Moore Show
15.00 General Hospital	23.30 Police Story	15.00 General Hospital	23.30 Tuesday Movie of the Week: "That Man Bolt"
		16.00 The Edge of Night	
		16.30 The Merv Griffin Show	
		18.00 World News Tonight	

CFCF

(11)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
6.00 University of the Air	16.30 Family Feud	6.00 University of the Air	16.30 The Family Feud
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price Is Right	6.30 Morning Exercises	17.00 The Price Is Right
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse	7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse
9.00 Romper Room	19.00 One Day at a Time	9.00 Romper Room	19.00 One Day at a Time
9.30 What's Cooking?	19.30 CTV Special: "Meat Loss"	9.30 What's Cooking?	19.30 CTV Special: "Meat Loss"
10.00 The New Ed Allen Show	20.00 Salvage I	10.00 The New Ed Allen Show	20.00 Salvage I
10.30 Definition	21.00 Kax	10.30 Definition	21.00 Kax
11.00 The Community	22.00 What's my Line	11.00 The Community	22.00 What's my Line
11.30 Rocket Robin Hood	23.00 Downright Disco	11.30 Rocket Robin Hood	23.00 Downright Disco
12.00 The Flintstones	23.30 CTV National News	12.00 The Flintstones	23.30 CTV National News
12.30 Street Talk	23.21 Pulse	12.30 Street Talk	23.21 Pulse
13.00 McGowan and Co.	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Never Give an Inch"	13.00 McGowan and Co.	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Never Give an Inch"
13.30 The Alan Hamel Show		13.30 The Alan Hamel Show	
14.30 Another World		14.30 Another World	
16.00 The Mad Dash		16.00 The Mad Dash	

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
8.15 Entre nous	Chicoutimi	8.15 Entre nous	19.45 Sobriété, un art de vivre
8.45 Câblo-guide	17.30 Entre nous	8.45 Câblo-guide	20.00 Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi
10.00 ONF	18.00 Câblo-guide	10.00 ONF	
11.45 Câblo-guide	18.15 Boîte: championnat des Gants Dorés à Jonquière	11.45 Câblo-guide	
12.00 Entre nous		12.00 Câblo-guide	
13.00 La vie municipale à		13.00 Câblo-guide	

RADIO-QUEBEC

(8)

LUNDI, 19 MARS		MARDI, 20 MARS	
13.00 Lulu - Dessins animés	15.30 Contre jour - Sortie	13.00 Les olympiens - La lutte	16.00 certaine aube
13.30 Fantaisie - Pierre Lasalle	16.00 Les invités de Keith Spicer - Interview dans une atmosphère de détente	13.30 L'aube des hommes - Le visage de la bête humaine	21.00 L'envers du décor - Claude St-Denis
14.00 Dossiers noirs - Les hommes torpillés du Prince V. Borquèse		20.00 Le monde en guerre - Une	21.30 Studio 1 - Talk Show

MARDI, 20 MARS

13.00 Les olympiens - La lutte	16.00 Studio 1 - Talk Show
13.30 L'aube des hommes - Le visage de la bête humaine	16.30 Période de questions - A l'Assemblée nationale
14.30 Le monde en guerre - Une certaine aube	19.30 Ciné-mardi - L'homme de la plaine
15.30 L'envers du décor - Claude St-Denis	21.30 Rêver en couleurs - Van Gogh, (1ère partie)



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
LUNDI: 19 MARS 1979
BOÎTE LES GANTS DORÉS 1979
 Le canal 13 communautaire présentera en différé, les finales du championnat provincial de boxe amateur "Les Gants Dorés" 1979, classe ouverte. (Plus de 15 combats).
 DIFFUSION: dimanche, 18 mars, 18h15; lundi, 19 mars, 18h15; dimanche, 25 mars, 18h15.

Tél.: 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

voyages



Kathleen Quinlan et Bibi Anderson, les deux principaux interprètes du film "Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses".

Publi-reportage

Le QUOTIDIEN présente la première d'un film

CHICOUTIMI — Le QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en collaboration avec la station de télévision CJPM et le cinéma Capitol de Chicoutimi, présentera la première, dans la région, du film "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses", le vendredi 6 avril.

Des lecteurs de votre journal régional auront la chance d'assister à cette présentation spéciale du film réalisé par Anthony Page.

Surveillez les annonces de promotion afin de savoir de quelle façon vous pourrez vous procurer un laissez-passer.

Selon la critique, le réalisateur aurait réussi une oeuvre majeure, qui a été continuellement comparée à "Vol au-dessus d'un nid de coucou", par sa forme créatrice et ses moments de vérité.

Les deux films sont tirés de romans qui furent non seulement des best-sellers mondiaux, mais des ouvrages de référence, qu'on trouve aujourd'hui dans les classes.

"Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses" est tiré du roman de Hannah Green. La portée et la profondeur de l'interprétation de Kathleen Quinlan en fait une révélation de premier plan, soulignée d'ailleurs par une mise en nomination aux "Academy Awards 1978". Pour

sa part, Bibi Anderson interprète le personnage chaleureux du psychiatre, le docteur Fried.

Le film est le récit d'un combat pour sauver une adolescente pathétique de ses hallucinations auto-destructrices. A la suite d'une tentative de suicide, l'imagination de l'enfant s'est peuplée non pas d'amis secrets et de figures de héros, mais de cruels oppresseurs qui parlent une langue nouvelle et dont les exigences dépassent le monde du cauchemar pour s'étendre à la vie quotidienne.

DEBORAH (KATHLEEN QUINLAN) s'est réfugiée profondément au coeur de la schizophrénie et on la place au sein d'un groupe de personnes tragiquement malades. Elle multiplie les facettes de sa personnalité à la manière d'une figurine qui aurait volé en éclats... Cette enfant, belle et déchirée, pourrait-elle échapper au triste sort de ceux qui sont traités dans une institution où, trop souvent, l'environnement hospitalier s'emploie à anéantir les progrès faits par les patients?

Du début à la fin, le film n'est qu'alternance de moments d'intense émotion et de cruels conflits avec, en filigrane, cet humour à vif et retourné des patients qui ne sont pas assez fous pour ne pas savoir qu'ils le sont un peu...

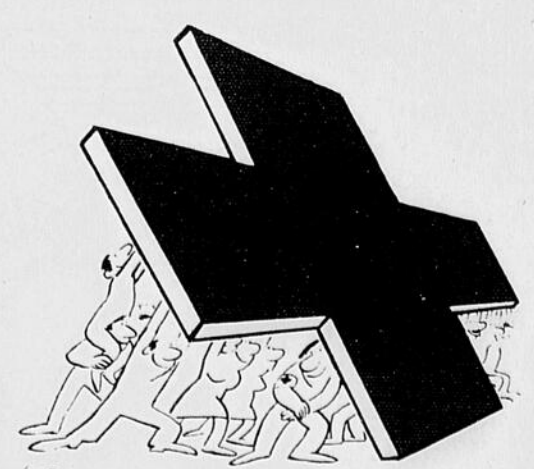


PAYEZ VOS TAXES MAINTENANT! C'EST DANS VOTRE INTERET!

Contribuables de Chicoutimi, vous venez de recevoir votre compte de taxes. D'ici le 8 avril, il n'y a pas d'intérêt de chargé à votre compte. C'est pourquoi il est de votre intérêt de payer votre compte de taxes avant le 8 avril. Cette année, la Ville de Chicoutimi vous offre de payer votre compte de taxes aux caisses populaires et à toutes les banques de Chicoutimi. Payez maintenant vos taxes, c'est dans votre intérêt. Vous payez vos taxes aux comptoirs des caisses populaires, dans les banques de Chicoutimi et à l'hôtel de ville.

cinéma

ALMA	Cinéma Place du Royaume	JONQUIERE
Théâtre Canadien	Cinéma I	Théâtre Bellevue
"Brillantine" - "Comment se faire reformer".	"Je veux être femme" - "Jambon d'ardenne".	"Je veux être femme" - Plus 2ème film.
BAGOTVILLE	Cinéma II	Théâtre Centre
Théâtre Saguenay	"Les dents de la mer no 2" - "Les planches avant, les filles après".	"Brillantine" - "L'île des adieux".
"Brillantine" - "Bugsy Malone".		Théâtre Elysée
CHICOUTIMI	Cinéma III	"Lily l'insatiable" - "Touchez pas au zizi".
Théâtre Capitol	"Sonate d'automne" - "Nous irons tous au paradis".	
"Brillantine" - "L'île des adieux".		MISTASSINI
Théâtre Cartier	DOLBEAU	Théâtre Orphéon
"Lily l'insatiable" - "Touchez pas au zizi".	Théâtre Météore	"Convoi de femmes" - "Erika, les derniers jours des SS".
	"Sexe chaud à Bangkok" - "Le moine".	



L'union fait la force. Appuyons la Croix-Rouge!
 la vie nous concerne +
 La Société canadienne de la Croix-Rouge



Patinodrome
 338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
 Viens CHAUSSER tes pieds dans la PROPRETE au CENTRE NO 1 du patin à roulettes
PATINODROME LUNDI: (19h00 à 23h00)
 Admission: \$1.00 Location de patins: \$0.50
 SOIREE WOOLCO et bons d'achats.

La FTQ promet d'appuyer le NPD

VICTORIAVILLE (PC) — En dépit des positions constitutionnelles de son leader Ed Broadbent, la Fédération des travailleurs du Québec appuie le Nouveau parti démocratique en vue de la prochaine élection fédérale.

C'est ce qu'a annoncé hier à Victoriaville le président de la FTQ, M. Louis Laberge, alors qu'il prenait la parole à titre d'invité d'honneur au cours du congrès de l'aile québécoise du NPD.

M. Laberge a promis un appui concret au NPD dans les comtés du Québec où, a-t-il dit, on peut s'attendre à des résultats.

Il a expliqué qu'en matière constitutionnelle, le leader néo-démocrate a fait des déclarations "à faire dresser les cheveux sur la tête", mais qu'en fin de compte, sa position n'était pas pire que celle des Clark et Trudeau.

Rappelant que le NPD a été le premier parti fédéral à reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination, M. Laberge a affirmé que la FTQ, à l'instar du Congrès du travail du Canada auquel elle est affiliée, allait faire campagne en faveur de ce parti, parce qu'il

répond aux revendications des travailleurs dans le domaine socio-économique.

M. Broadbent, qui il y a quelques temps a affirmé que jamais il ne négocierait la souveraineté-association avec le Québec, n'a pas assisté au congrès du NPD-Québec, étant retenu à Ottawa, a-t-on expliqué, par une importante réunion du comité de planification de la campagne électorale.

Nouveau président

Au terme du week-end, les délégués ont par ailleurs choisi un successeur au président sortant, M. Henri-François Gauthier, qui avait assumé la direction du NPD-Québec au cours des six dernières années.

Il s'agit de M. Jean-Denis Lavigne, président du Syndicat des enseignants des Bois-Francis, qui l'a emporté par 35 voix contre 28 sur son seul opposant, M. Normand Labrie, président du Syndicat local des travailleurs unis de l'automobile de Sainte-Thérèse.

Agé de 37 ans, M. Lavigne a été candidat du NPD dans Lotbinière lors des élections complémentaires d'octobre dernier.

Au cours de son allocution, le nouveau président a redit sa foi dans le droit à l'autodétermination des Québécois et a demandé qu'au sein du NPD-Québec, "les fédéralistes puissent comprendre ceux qui le

sont un peu moins ou même pas du tout, de même que les indépendantistes doivent accepter ceux qui désirent maintenir un caractère fédéral au pays".

Interrogé sur sa position

personnelle, M. Lavigne a déclaré à la presse qu'il estimait qu'on doit maintenir au pays un lien fédéral ou un lien quelconque suffisamment articulé pour préserver les intérêts des travailleurs.

Des membres du PQ dénoncent "le cartel du hockey"

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral a raté sa chance de défendre l'unité canadienne en refusant d'intervenir pour que le Canada ait six équipes dans la Ligue nationale de hockey.

Telle est la position du gouvernement du Québec face à la fusion entre la Ligue nationale de hockey et sa rivale, l'Association mondiale.

Deux ministres du gouvernement péquiste ont défendu cette thèse récemment devant l'Assemblée nationale. Il s'agit du ministre de l'Environnement et organisateur en chef du Parti québécois, M. Marcel Léger, et du ministre des Sports, M. Claude Charron.

"Le gouvernement d'Ottawa avait la chance de proposer à la Ligue nationale une fusion avec l'Association mondiale de hockey pour permettre à trois équipes canadiennes de faire leur entrée dans la LNH", a dit M. Léger.

"On avait une chance de prouver que l'unité canadienne n'est pas uniquement l'unité des financiers canadiens, mais l'unité des citoyens canadiens qui auraient eu une chance d'avoir six équipes du Canada dans la Ligue nationale", a poursuivi M. Léger.

Le ministre de l'Environnement a rappelé que les joueurs de hockey, à 95 pour cent canadiens dans le hockey professionnel, devaient s'expatrier pour jouer pour des équipes américaines.

Malgré cela, Ottawa n'a

rien fait pour aider les Nordiques de Québec, les Oilers d'Edmonton et les Jets de Winnipeg à accéder à la Ligue nationale. La LNH compte seulement trois équipes canadiennes sur dix-sept, soit les Canadiens de Montréal, les Maple Leafs de Toronto et les Canucks de Vancouver.

Lalonde

M. Léger s'est scandalisé de voir que le ministre fédéral de la Justice, M. Marc Lalonde, s'était opposé à la venue de la Ligue américaine de football il y a deux ans, sous prétexte que cette venue aurait signé l'arrêt de mort de la Ligue canadienne de football où évoluent neuf équipes.

M. Léger a fait remarquer que la majorité des joueurs de football étaient des Américains, tandis que la majorité des joueurs de hockey étaient des Canadiens.

"Cela prend un représentant du gouvernement du Québec pour défendre les joueurs canadiens", a ironiquement conclu le ministre Léger.

Charron

De son côté, le ministre responsable des Sports au Québec, M. Claude Charron, a affirmé que le gouvernement fédéral devait intervenir dans ce dossier litigieux entre la Ligue nationale de hockey et sa rivale, l'Association mondiale.

M. Charron a rappelé que Québec allait respecter sa promesse en cas de fusion

et allait verser une subvention de \$7 millions à la ville de Québec pour que le Collège municipal voie sa capacité passer de 10,000 à 15,000 sièges.

La LNH exige un arena de 15,000 pour l'octroi d'une concession.

M. Charron a fait savoir que la subvention du gouvernement du Québec pour l'agrandissement du Collège était "gelée" pour le moment, mais que le gouvernement respecterait son engagement le cas échéant.

Le ministre des Sports a qualifié de "mauvaise nouvelle" la décision de la Ligue nationale de rejeter la fusion avec les villes canadiennes de l'AMH et il a formulé l'espoir que la décision soit réévaluée.

Quant au député péquiste de Taschereau, M. Richard Guay, qui représente un quartier populaire de la ville de Québec, il a soulevé la question devant l'Assemblée nationale.

M. Guay a invité M. Charron à faire des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que cesse "ce cartel du hockey professionnel" exercé jusqu'à maintenant par Vancouver, Toronto et Montréal, et que d'autres villes canadiennes puissent accéder à la Ligue nationale.

M. Guay a mentionné "la brasserie Molson de Montréal, propriétaire du club de hockey Les Canadiens, (qui) s'était opposée à l'expansion de la LNH, empêchant ainsi les Nordiques de Québec d'y faire leur entrée".

A Québec: la communauté irlandaise se porte bien

QUEBEC (PC) — La communauté irlandaise de Québec est très vivante: à cause

des. Par conséquent, les Irlandais "purs", c'est-à-dire ceux qui sont nés de père et

Les Irlandais sont reconnus comme étant des gens plein d'entrain et de bonne humeur, avec une propension pour la danse et le chant.



EN FETE — Al Anderson, un chauffeur de taxi d'origine irlandaise, est fier d'arborer le haut-de-forme pour célébrer la fête de la St. Patrick. Trois de ses compagnons de travail et lui-même ont fait don de leurs gains à la Fondation canadienne pour les handicapés visuels.

(Photolaser PC)

Attachement à l'Irlande

Leur amour pour la lointaine mère-patrie est toujours vivace. Tout comme leurs compatriotes québécois, les descendants des émigrants irlandais du siècle dernier sont de plus en plus attachés à leur patrimoine; ils apprécient leurs valeurs historiques, généalogiques et patrimoniales et transmettent ces sentiments à leurs enfants.

De cet état d'esprit, est née une association à caractère historique et généalogique: "The Irish Heritage Quebec". La direction de cette nouvelle association est assumée par trois personnes: soeur Marianna O'Gallagher, professeur d'histoire à l'école St-Patrice, le Dr Larkin Kerwin, ancien et premier recteur laïc de l'Université Laval et M. Harry Hannon.

Soeur O'Gallagher est l'auteur d'un ouvrage sur l'histoire de l'Eglise irlandaise à Québec. Son texte sera publié dans le cahier annuel de la Société historique de Québec qui sera lancé dans quelques semaines.

du nombre important de ses membres d'abord et aussi à cause de sa participation à la vie de la capitale.

On peut compter environ 25,000 Irlandais à Québec. Il est difficile d'établir un chiffre exact, les alliances avec les francophones étant extrêmement nombreu-

mère irlandais, sont plutôt rares.

On retrouve les membres de la communauté irlandaise dans diverses sphères de la vie sociale québécoise: commerce, enseignement, professions libérales, hôtellerie. Cependant, on en retrouve peu en politique.

québec en bref

Important projet nucléaire

MONTREAL (PC) — Un important projet de recherche en énergie nucléaire pourrait être réalisé d'ici six ans au Québec, par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le quotidien "The Gazette" qui rapportait la nouvelle samedi, précise que les deux pays favoriseraient le site de Varennes, près de Montréal, pour l'implantation d'un centre de recherche en énergie nucléaire.

Les Etats-Unis et l'URSS auraient convenu de se tourner vers un terrain neutre, tel le Canada ou la Finlande. Le quotidien montréalais signale que le projet ne sera pas annoncé par Washington avant l'an prochain.

Tragédie d'Eastman

GRANBY (PC) — Une accusation de négligence criminelle a été déposée aux greffes de la Cour des sessions de la paix de Granby, contre M. Gilles Bolduc, de Kingsey Falls, relativement au décès de Mme Bernadette Plourde, a confié, vendredi, le procureur de la Couronne, Me Yves Lagacé.

Cette décision a été prise au lendemain de l'annonce du verdict du coroner J. Armand Drouin, chargé d'enquêter sur la mort des 40 personnes qui voyageaient à bord d'un autobus appartenant à M. Bolduc, le 4 août dernier. C'est en vertu des articles 202 et 203 du Code criminel que l'accusation a été déposée et M. Bolduc devra comparaître le 30 mars.

Une telle accusation peut entraîner une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Le procureur de M. Bolduc, Me Reynald Fréchette, de Sherbrooke, a ajouté que son client présentera un plaidoyer de non-culpabilité lors de sa comparution.

Quant à M. Bolduc lui-même, il a manifesté son intention de faire face à la justice en toute sérénité, expliquant qu'on voulait que son cas serve d'exemple.

La "Common Law" en français

MONTREAL (PC) — L'inauguration officielle, samedi, de la faculté de droit de l'Université de Moncton, la seule faculté de Common Law de langue française au monde, constitue un événement historique non seulement en ce qui a trait à l'évolution du peuple acadien du Nouveau-Brunswick, mais tout aussi bien l'évolution du droit canadien et du droit international.

Une pléiade de personnalités ont participé aux cérémonies d'ouverture marquées, notamment, par l'accréditation de la faculté auprès du Barreau du Nouveau-Brunswick, accréditation qui a d'ailleurs fait l'objet d'une décision unanime.

La GRC poursuivie

MONTREAL (PC) — La GRC doit faire face à deux poursuites totalisant \$500,000 dans le cadre de la Commission royale d'enquête chargée de faire la lumière sur ses activités irrégulières.

M. Reynald Michaud a annoncé qu'il s'apprête à déposer un avis de poursuite de \$150,000 devant une cour fédérale, la semaine prochaine, affirmant que la GRC lui a fait perdre son emploi de vendeur après qu'il eût refusé de collaborer avec elle.

LA GUERRE DES PAYSANS EN ALLEMAGNE ENGELS (1850)

LE CENTRE DE DOCUMENTATION (SLSJ)

Mét à l'ordre du jour, pour le mois de MARS, l'étude d'un texte de F. Engels sur LA GUERRE DES PAYSANS EN ALLEMAGNE, écrit en novembre 1850. Les séances ont lieu.

TOUS LES MARDIS, A 19h30 AU 90A, ST-DENIS, JONQUIERE

Vous pouvez vous y présenter directement... L'ENTREE EST LIBRE.

Pour informations supplémentaires, téléphoner les lundis, mardis et mercredis, entre 19h00 et 22h00, à:

542-4355

LES CINÉMAS FRANCE FILM

John Travolta, la révélation de "La fièvre du samedi soir" triomphe dans... "Brillantine"

John Travolta Olivia Newton-John

"Brillantine"

Version française de GREASE

Plus 2^e film aux cinémas suivants:

capitol saguenay centre

18 ANS

"Je pense comme une femme et j'aime comme une femme"

JE VEUX ÊTRE FEMME

un film de VICENTE ARANDA avec VICTORIA ABRIL

Plus 2^e film aux cinémas suivants:

place du royaume 1 bellevue

18 ANS

Lily

Un film de MARC UBELL

Avec BETH ANNE

"DIRTY LILY"

TOUCHEZ PAS AU ZIZI

cartier élysée

14 ANS

LES DENTS DE LA MER 2^e PARTIE

Version Française de JAWS 2

ROY SCHEIDER

Les Planches avant, les Filles après! 3^e sem.

place du royaume 2

3^e sem.

Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les cœurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent...

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS

LIV ULLMANN BERGMAN

place du royaume 3

VENTE DE CHOCOLAT

AU PROFIT DU PATRO.

LE CONSEIL 2595 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE KÉNOGAMI et VOTRE JOURNAL Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VOUS INVITENT À PARTICIPER GÉNÉREUSEMENT SAMEDI LE 31 MARS DE 16 hres à 19 hres. SECTEURS: JONQUIÈRE - KÉNOGAMI - ARVIDA

LE PATRO... UNE OEUVRE VOUÉE AU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES.

canada en bref

Collision frontale: 3 morts

MINDEN, Ont., (PC) — Trois personnes ont été tuées et 15 autres blessées samedi soir dans une collision frontale entre une voiture et un autobus d'écoliers, route 35, à une quinzaine de kilomètres au nord de Minden.

Les passagers de l'autobus, 15 enfants et 15 adultes de la région de Port Hope, revenaient d'une partie de hockey à Huntsville.

Les personnes tuées se trouvaient dans la voiture. La police n'a pas donné leurs noms. D'autre part, elle dit qu'aucun des 15 blessés ne l'a été gravement.

Unité canadienne

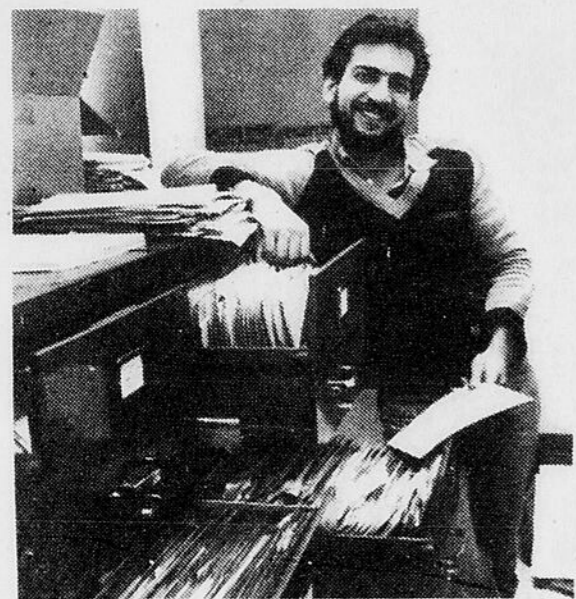
KINGSTON, Ont., (PC) — Un membre du groupe fédéral de travail pour l'unité canadienne a déclaré samedi que c'était "le ressentiment général contre l'Ontario qui tient le Canada ensemble".

Ronald Watts a parlé ainsi. En plus d'être membre du groupe pour l'unité canadienne, il est principal de l'Université Queen's. Il parlait samedi à Kingston à une réunion sur l'unité canadienne.

Il a dit qu'à cause précisément du ressentiment que l'on a contre l'Ontario, il incombe à la population de cette province de donner le leadership requis pour aider à régler les problèmes du pays.

Une opinion très répandue, a-t-il ajouté, c'est que depuis le début de la Confédération, l'Ontario a reçu de celle-ci plus de pouvoir et aussi plus d'avantages additionnels que les autres provinces.

M. Watts a dit enfin que l'attitude du Parti québécois devant le rapport Pépin-Robarts l'impressionnait fort. "René Lévesque a même embrassé des parties du rapport", a-t-il noté.



AIDE AUX TRICHEURS

Philip Weinstein se tient devant le fichier qui contient plus de trois milles travaux concernant la plupart des matières académiques auxquelles les étudiants sont confrontés quotidiennement. Pour \$5.00 la page un étudiant peut obtenir tout ce qu'il lui faut pour réussir ses essais.

(Photolaser PC)

Les tricheurs aux examens

TORONTO (PC) — Philip Weinstein gagne sa vie en aidant aux tricheurs aux examens.

Agé de 32 ans, il dirige un des nombreux bureaux d'essais à Toronto. Son bureau est en mesure de dépanner des étudiants, qu'ils soient cancriers ou simplement paresseux. Il peut les dépanner dans n'importe laquelle matière, qu'il s'agisse même d'astrologie ou de bouddhisme.

Un étudiant peut obtenir tout ce qu'il lui faut. Cela lui coûte \$5 la page.

Réforme du Sénat

OTTAWA (PC) — Le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique ne participeront pas aux audiences de la Cour suprême du Canada, mardi, pour déterminer si le Parlement peut réformer le Sénat sans le consentement des provinces.

Un comité parlementaire de tous les partis, du Sénat et des Communes, a recommandé que le Parlement procède unilatéralement, mais la question a été portée à l'attention de la Cour suprême.

A cause de sa position souverainiste, le Québec n'est pas du tout intéressé à faire des représentations sur le sujet devant le plus haut tribunal du pays.

Quant à la Colombie-Britannique, on dit que le premier ministre William Bennett n'a plus rien à demander maintenant, avec la nomination à la Cour suprême du juge Rogers McIntyre, de Vancouver.

Le Manitoba, pour sa part, réserve ses munitions pour une autre cause, celle qui déterminera si une loi de 1890 à injustement privé les Franco-Manitobains de leur droit à des écoles françaises.

Le Québec sera entendu dans une affaire semblable, soit l'appel contre la loi 101 porté en Cour suprême et qui sera entendu en juin.

Colonne vertébrale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement québécois est revenu sur sa décision et a consenti à défrayer les frais médicaux en Ontario d'un enfant de deux ans demeurant à Aylmer, au Québec.

Souffrant d'une malformation de la colonne vertébrale, Karen Page pourra donc recevoir des traitements de physiothérapie au Centre des enfants infirmes d'Ottawa.

Les parents de Karen, M. et Mme Brian Page, ont cherché en vain une clinique de ce genre dans leur région.

Ils ont signalé que la décision du ministère québécois de la Santé allait permettre à deux autres enfants souffrant de la même maladie d'être traités en Ontario.



VICTOIRE — Le nouveau premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, vient d'apprendre, après le troisième tour de scrutin, qu'il est le successeur de Frank Moores et de Joey Smallwood.

(Photolaser PC)

La poupe du Kurdistan est récupérable

HALIFAX (PC) — Deux spécialistes en récupération ont affirmé, dimanche, que la poupe du navire-citerne britannique Kurdistan était en "excellente" condition et qu'il valait la peine de la récupérer.

M. Reg Towers, du ministère des Transports, a précisé que ces deux récupérateurs étaient le capitaine Leen Westdijk, de New York, et M. George Donaldson, des garde-côtes canadiens.

La poupe contient 17,000 tonnes de la cargaison de 29,000 tonnes de pétrole du navire qui s'est brisé en deux, jeudi, à environ 75 milles au nord-est de Sydney (Nouvelle-Ecosse).

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Len Marchand, a déclaré samedi que la poupe ne serait pas ramenée dans un port, si on n'était pas "100 pour cent certain" qu'il n'existerait aucun danger.

On recommandera, alors, qu'elle soit coulée.

Quant à la proue, qui est également halée par des remorqueurs, le directeur général des garde-côtes K. C. Curren a ordonné qu'elle soit coulée, avec les 7,200 tonnes de pétrole qu'elle renferme encore.



SAUVETAGE — Cette photo nous montre une partie de la poupe du Kurdistan qui est jugée récupérable par les experts de la marine canadienne. Ce navire s'est brisé en deux à environ 45 milles au nord-est de Glace Baie.

(Photolaser PC)

Premier ministre jeune et décidé

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — M. Brian Peckford, 36 ans, est devenu au cours du week-end le 3ème premier ministre de Terre-Neuve, en se faisant élire chef du Parti progressiste-conservateur de sa province.

Député de Green Bay depuis 1972 et ministre de l'Énergie, il succède à M. Frank Moores, qui a remis sa démission.

A l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération, en 1949, c'est le libéral Joey Smallwood qui était premier ministre et qui l'est demeuré jusqu'à il y a sept ans.

Au congrès à la direction du parti,

les deux plus proches adversaires de M. Peckford ont été MM. William Doody, ministre du Développement industriel, et Leo Barry, ancien ministre de l'Énergie.

Parmi les personnalités présentes au congrès, on remarquait MM. Joe Clark, leader national des progressistes-conservateurs; Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick; et Sterling Lyon, premier ministre de l'Alberta.

Election

La dernière élection provinciale ayant eu lieu en 1975, on croit main-

tenant que la prochaine élection ne saurait tarder.

"Mon goût personnel, a expliqué à ce sujet M. Peckford, serait d'établir un programme législatif, y compris un budget, puis de dissoudre l'assemblée dans trois ou quatre mois."

Ancien professeur, M. Peckford est marié et père de deux enfants. Avant d'être ministre de l'Énergie, il détenait le ministère des Affaires municipales.

Aussitôt élu, il a promis de durcir la position de Terre-Neuve en face d'Ottawa, notamment dans le domaine du chômage.

SI VOTRE ENFANT AVAIT UNE MALADIE DU REIN VOUS AURIEZ BESOIN D'AIDE

D'accord, nous sollicitons une aide financière. Et plus encore. Nous vous prions de faire don de vos reins après votre décès. Bien sûr, les gens préfèrent ne pas penser à une telle chose. Mais si vous étiez atteint d'une maladie du rein, ou si l'un des vôtres en souffrait, comme nous, vous cherchiez désespérément les moyens de la vaincre.

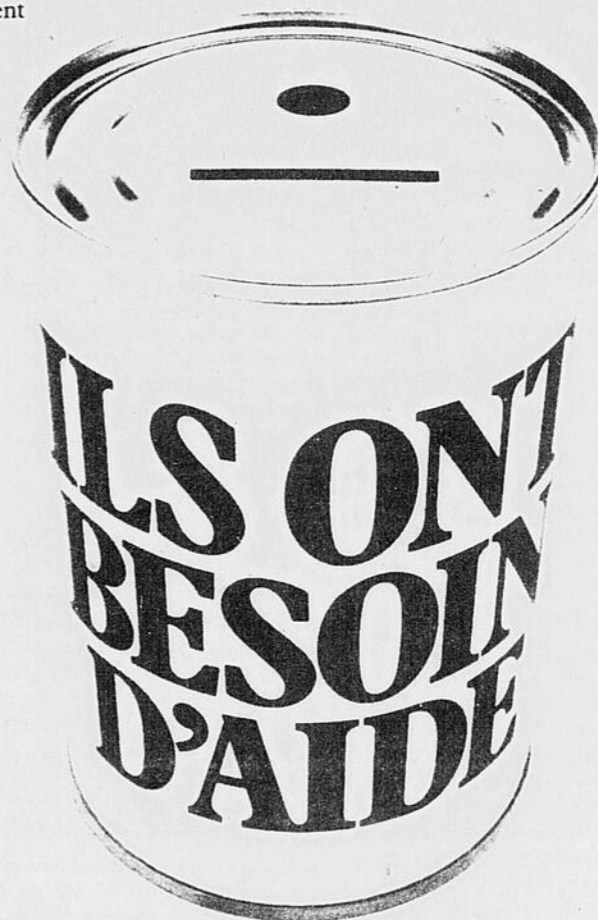
La maladie du rein peut frapper n'importe qui à n'importe quel âge. Et elle est redoutable.

100,000 Canadiens souffrent de maladie du rein ou de dérangement fonctionnel y ayant trait.

Mais il y a de l'espoir. Le rein artificiel permet à des milliers de Canadiens de continuer à vivre jusqu'à ce que nous leur trouvions un rein bien à eux ou un traitement adéquat.

Il y a malheureusement très peu de donneurs de rein et encore moins d'argent pour la recherche.

Nous avons besoin de vous. Si vous consentez à donner vos reins après votre décès ou à offrir une aide financière, veuillez nous écrire.



UN DON POUR UNE VIE. PENSEZY!



La Fondation canadienne des maladies du rein.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU 18 AU 25 MARS 1979

Promotion sur les calculatrices programmables Hewlett Packard

Modèle HP-33E et HP-38E

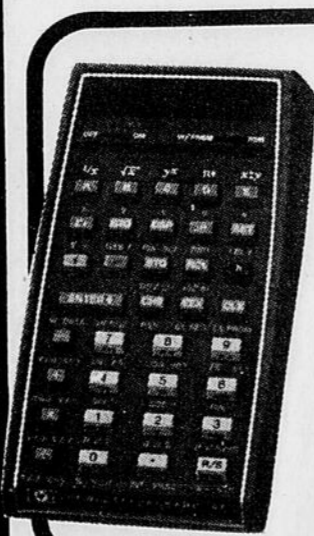
Un choix de 2 livres d'applications (disponible en anglais seulement) une valeur de \$15.00.

Modèle HP-29C et HP-19C

Un choix de 4 livres d'applications (disponible en anglais seulement) une valeur de \$46.00.

Modèle HP-67 et HP-97

Un choix de 5 livres d'applications (disponible en anglais seulement) et 1 bibliothèque de programmes (dont quatre sont disponibles en français) une valeur de \$136.00.



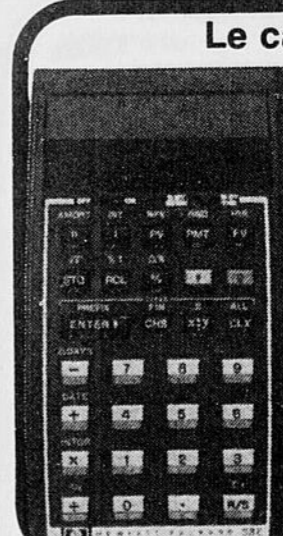
La calculateur financier avancé programmable HP 38E

Le HP 38E est l'instrument idéal voire même indispensable si vous êtes gérant, analyste financier, consultant ou autre. En plus de vous faire sauver du temps et de l'argent avec ses fonctions préprogrammées, vous avez le loisir de résoudre des problèmes plus complexes avec le HP 38E grâce à ses 99 lignes de programmation et ses 7 mémoires adressables. Une fois votre programme dans la HP 38E, il n'y a plus de risques d'erreurs de calcul.

Etudiants avant la période des examens profitez des prix spéciaux que vous offre la Librairie Régionale pour la durée de cette promotion et procurez-vous la calculatrice HP dont vous aurez toujours besoin.

	REG:	SPECIAL:
HP 31E	\$ 99.95	\$75
HP 32E	\$129.95	\$119 ⁹⁵
HP 33E	\$159.95	\$149 ⁹⁵
HP 37E	\$125.00	\$109 ⁹⁵

Quantité limitée



Le calculateur de poche HP 67 entièrement programmable

Le HP67 offre une exceptionnelle puissance de programmation et une grande souplesse d'utilisation. Les programmes complexes peuvent être mémorisés de façon permanente sur de petites cartes magnétiques et réutilisées à volonté. Sa capacité de 224 lignes et 26 mémoires adressables facilitent la résolution des problèmes longs et complexes. Livré avec 1 bibliothèque programmes types comprenant 40 cartes magnétiques dans un étui, 1 manuel d'applications et 1 manuel d'utilisation les deux en français.

La Librairie Régionale, Inc

461, est rue Racine, Place du Saguenay, Le Royroux, Chicoutimi.